Universidad de Alcalá

# Analyse du discours de la presse pour désigner les immigrés d'origine arabe. Etude comparative de deux pays: l'Espagne et la France.

## ! ■A■ŕ■ŕ ŕ ś■ŕ■ŕl'ĵ 'ŕŕ■ ŕ ś ■Ă♫ŕś■ŕĂ♫ĂŕnĂŕ śŕ■Ăŕ■nĂ■ŕ ■ŕ■▒■'ŕnĂ■Ćśŕ ♫ŕ■l'śŕ ś■Ćśŕ ŕ ś ♫Ă■śŕ Ą■nĂL'śŕ śŕĆ ŕ■ŕ ś su śō■ĵ■l'■☺■ ś■ ■Ă♫ŕś■ŕĂżnĂ■l'śŕĂŤ śŕ♫Ă▶■■Ă

a ĄŕĆś'n Ü■■ŕś'ŕŕ■ĆĂŕ■ ś■ / ■▒ĵ ■■l'Ă'■☺■ L■Ćś'ŕ'ĵ ■Ć 'nĂ■ L■Ćś'n♫ŕśĆĂ'■☺■ Ť ÇŕĂŕĵ l'l'■☺■ ś■ ■■ŕ{ś'ŕō■l'■■ŕt ĶL'■l'■■ŕ

**Presentado por:**
**5ą b! í ! [ ! . hÜl ! Ćź**

**Dirigido por:**
**D. PAULO ALVES**

**! ■l'Ă■Ąŕ ś l ś■Ăŕśŕź Ă 1 de septiembre de 2015**

# Sommaire

Résumé: ..... 5
Résumé en espagnol: ..... 6
Introduction ..... 7
I) Histoire de l'immigration en Espagne ..... 8
1. L'Espagne, de l'émigration à l'immigration ..... 8
2. L'immigration étrangère ..... 8
2.1 L'immigration marocaine ..... 9
3. Le processus de régularisation ..... 10
4. L'origine des immigrants ..... 11
5. Les zones de concentration des immigrants ..... 11
II) Immigration arabe en France : chronologie ..... 13
1. La première vague d'immigration 1905-1940 ..... 13
2. Post 1950 ..... 14
3. La Marche des beurs ..... 15
III) Le discours de la presse espagnole et française pour désigner les immigrants. ..... 17
1) Discours des élites et racisme institutionnel ..... 17
1.1 Qu'est-ce que le racisme des élites ? ..... 18
1.2 Le discours raciste ..... 19
1.3 Le racisme « européen » ..... 20
1.4 La structure du discours raciste ..... 21
1.5 Comment sortir du racisme ? ..... 22
2) Le journalisme face à l'immigration ..... 23
2.1 La labeur du journaliste ..... 23
2.2 Les représentations de l'immigration ..... 24
2.3 Vers un journalisme plus compréhensif ..... 26
3) Le traitement médiatique de l'immigré arabe ..... 28
3.1 L'islam, religion terroriste ? ..... 28
4) L'immigration dans les médias français ..... 32
4.1 L'incendie d'un foyer d'immigrés, faits divers médiatique ..... 32
4.2 Une prise de conscience grandissante ..... 33
4.3 Sensibilité et ignorance de l'opinion ..... 34
4.4 Les immigrés à la télévision ..... 36

4.5 La parole aux immigrés ..... 38
4.6 Un tournant dans les années 1990 ..... 40
4.7 L'immigration dans les médias de 2000 à 2005 : un thème devenu central ..... 41
4.8 L'islam dans les médias ..... 41
4.9 La représentation des immigrés dans les médias liée au passé colonial ? ..... 43
IV) La Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos (TISP) ..... 45
1. ¿Qué es la TISP? ..... 45
2.¿Cuál es su situación actual y su utilidad? ..... 46
2.1 Docencia ..... 47
2.2 Profesionalización ..... 47
2.3 Investigación ..... 47
3. ¿Porqué los traductores e intérpretes en los servicios públicos deben tener en cuenta los cambios lingüísticos y adaptarlos al contexto en el que trabajan? ..... 47
V) Méthode de travail et analyse de la presse ..... 50
1) L'analyse des journaux espagnols ..... 56
2) La presse espagnole face aux attentats du 11M ..... 59
3) L'analyse des journaux français ..... 60
4) La presse française face à l'attentat de Charlie Hebdo ..... 61
5) Comparaison Espagne-France ..... 62
Conclusion ..... 65
Bibliographie ..... 67

**Résumé:**

L'intensification du phénomène de la mondialisation a permis la multiplication des migrations internationales qui sont devenues, au fil des années, beaucoup plus nombreuses, variées et simples. Ces migrations ont entraîné de nombreux changements dans les pays d'accueil et dans les pays d'origine des migrants, comme la diversité culturelle, l'évolution du langage et la mixité. En France et en Espagne, l'arrivée de populations étrangères s'est produite à des vitesses différentes et à des époques distinctes.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser le discours de la presse espagnole et française pour désigner les immigrés provenant de pays arabes. Dans une première partie, nous retraceront l'histoire de l'immigration arabe en France et en Espagne. Leur histoire étant différente, on analysera si elle a joué un rôle sur la façon dont les médias font référence à ces immigrés. L'hypothèse que nous avançons est qu'étant donné que l'Espagne et la France ont vécu l'immigration arabe dans des contextes et à des époques très différentes, cela a une influence sur la façon dont laquelle la presse désigne les immigrés.

Afin de procéder à cette analyse comparative, nous avons d'abord réalisé une première partie théorique fondée sur les articles des spécialistes en la matière Mohamed el-Madkouri et Teun van Dijk afin d'étudier le discours de la presse pour désigner les immigrés, les concepts de racisme et d'antiracisme. Nous avons ensuite effectué l'analyse de la presse de deux quotidiens pour chaque pays sur une période déterminée. De cette analyse ont été extraits de nombreux articles de presse dont les informations ont été classées selon plusieurs critères.

Les résultats obtenus lors de l'analyse de la presse ont permis de vérifier le clivage droite-gauche existant entre les différents journaux et d'observer les similitudes et les différences qui existent dans les deux pays quant au traitement médiatique de l'immigration. Cette analyse a également permis de soulever plusieurs questions importantes concernant la vision de l'immigration par les sociétés et l'intégration des immigrés.

**MOTS CLEFS:** T&I y medios de comunicación, Francia, España, traducción, interpretación

**Résumé en espagnol:**

La globalización ha permitido que se multipliquen las migraciones internacionales, convirtiéndose a lo largo de los años, mucho más numerosas, variadas y simples. Estas migraciones han supuesto unos cambios considerables tanto en los países de acogida y en los países de origen de los migrantes, como la diversidad cultural y la evolución del idioma. En Francia y en España, la llegada de población extranjera ha sucedido a ritmos diferentes y en épocas distintas.

El objetivo principal de este estudio es analizar el discurso utilizado por la prensa española y francesa para designar a los inmigrantes procedentes de países árabes. En la primera parte, recordaremos la historia de la inmigración árabe en Francia y en España. Al ser esta distinta, analizaremos si ha supuesto una influencia en la manera con la que los medios de comunicación se refieren a los inmigrantes. La hipótesis que proponemos es que como España y Francia han conocido la inmigración árabe en contextos y épocas muy diferentes, este hecho tiene una repercusión en la manera que tienen los medios de comunicación de designar a los inmigrantes.

Con el fin de proceder a este análisis comparativo, hemos realizado una primera parte teórica basada en los artículos de los especialistas del tema Mohamed el-Madkouri y Teun van Dijk, estudiando el discurso de la prensa para designar a los inmigrantes, así como los conceptos de racismo y de antirracismo. A continuación hemos analizado en un periodo determinado la prensa de cada país. De este análisis hemos recogido numerosos artículos de prensa cuya información fue clasificada según varios criterios.

Los resultados obtenidos durante el análisis de la prensa nos han permitido verificar la separación ideológica derecha-izquierda que se percibe entre los distintos periódicos y observar las semejanzas y las diferencias existentes en los dos países en cuanto al tratamiento mediático de la inmigración. Este análisis también permitió plantear algunas cuestiones importantes relacionadas con la visión que tienen las sociedades de la inmigración y con la integración de los inmigrantes.

**PALABRAS CLAVES:** T&I y medios de comunicación, Francia, España, traducción, interpretación

## Introduction

Tout au long des dernières décennies, les sociétés ont connu d'importants changements suite à la mondialisation et plus précisément, au développement des migrations internationales. La diversité culturelle, l'évolution du langage et la mixité sont les fruits de cette transformation. D'une société à une autre, les changements sont plus ou moins importants et ne se produisent pas tous à la même vitesse et à la même époque. La presse, principal vecteur de l'information, est la première spectatrice des changements au sein de la société, elle tâche de s'adapter et se charge d'informer les citoyens.

Le discours de la presse a été l'objet de nombreuses études dans lesquelles les auteurs ont cherché à comprendre comment les médias d'un pays désignent les personnes provenant de l'étranger, d'où vient ce discours et quelle est son influence sur la société et les immigrés eux-mêmes. Notre étude est axée sur l'étude de l'évolution du discours de la presse espagnole et française pour désigner les immigrés d'origine arabe. Dans le cadre de cette étude, les publications du linguiste néerlandais Teun A. van Dijk « Le racisme dans le discours des élites » (2006), celle du linguiste Mohamed el-Madkouri « El Otro entre Nosotros: el musulmán en la prensa » ainsi que celle d'Yvan Gastaut (1997-1998) « L'irruption du thème de l'immigration dans les médias » nous serviront de ligne directrice.

Notre étude a pour objectif d'analyser l'évolution de la terminologie utilisée dans la presse pour désigner les immigrés d'origine arabe dans deux pays, l'Espagne et la France. Nous tenterons également de déterminer si l'histoire des deux pays en matière d'immigration provenant des pays arabes et les attentats qu'ils ont connus ont une quelconque influence sur le discours de la presse. L'hypothèse que nous soulevons est que de la même façon que les médias s'adaptent au changement des sociétés, l'histoire d'un pays est révélatrice du traitement médiatique qu'ils pratiquent. L'Espagne et la France n'ayant pas vécu l'immigration de la même manière, leurs journalistes transmettraient les informations de façon différente.

Afin d'avoir une vision générale du thème abordé, nous retracerons premièrement l'histoire de l'immigration arabe en Espagne et en France. Nous étudierons ensuite le discours de la presse, les concepts de racisme, de racisme des élites et d'antiracisme et le traitement médiatique de l'immigration. Dans l'objectif de vérifier notre hypothèse, nous avons effectué des recherches terminologiques détaillées dans deux quotidiens espagnols et deux français, en choisissant une période s'étendant avant/après les attentats qu'ont connus ces pays (le 11M à Madrid en 2004 et Charlie Hebdo à Paris en 2015). Cette étude nous permettra également de déterminer si l'orientation politique des journaux étudiés a une influence sur la façon dont la société perçoit l'immigration.

Nous analyserons ensuite le rôle du traducteur et interprète dans les services publics, médiateur interculturel chargé de créer des ponts entre les cultures des langues avec lesquelles il travaille. Nous verrons que le traducteur et interprète, fréquemment en contact avec des personnes issues de l'immigration, s'applique à respecter leur sensibilité en adaptant son vocabulaire et en actualisant ses connaissances.

L'ensemble de ces axes de recherche va nous permettre d'appréhender le sujet dans sa totalité et de répondre à plusieurs questions qui nous aideront à comprendre les sociétés dans lesquelles nous vivons et leurs relations avec l'immigration.

## I) Histoire de l'immigration en Espagne

### 1. L'Espagne, de l'émigration à l'immigration

L'Espagne a longtemps été un pays d'émigration, et jusqu'au milieu du 20ème siècle, sa population est migrante. La plupart de la population active travaille dans le secteur agricole et les flux migratoires vers l'Amérique latine sont très importants. En effet, entre 1850 et 1950, on compte 3,5 millions de personnes). Après la Première Guerre mondiale, près de 500 000 personnes émigrent vers d'autres pays européens. En 1950, environ 250 000 Espagnols résident au nord du Maroc. Entre 1950 et 1975, plusieurs évènements se succèdent : la fin de la dictature franquiste, les accords passés avec les Etats-Unis et l'intervention économique de l'Etat. Ils permettent d'accroître un processus d'urbanisation et d'industrialisation. A la fin de cette période, la moitié de la population espagnole réside en zone urbaine, touche un salaire et des prestations sociales, a accès à l'enseignement public et jouit des biens de consommation, comme le logement et l'automobile. Le taux de natalité est élevé et la population augmente de 28%, ce qui correspond à trente-six millions de personnes. Dans le même temps, environ cinq millions de personnes émigrent vers des zones rurales vers de nouveaux pôles de développement industriel.

Alors que les flux migratoires vers l'Amérique se réduisent dans les années 1960 pour disparaître dans les années 1970, les départs pour l'Europe s'accroissent à partir de 1956 (plus de deux millions de personnes). Ces émigrants apportent 3% du PIB et 15% de la formation brute du capital pendant la première moitié des années 1970. A partir de 1975, l'Espagne assiste à la reconversion de la structure socio-productive, à la nationalisation des secteurs clé, au changement de régime politique vers des institutions démocratiques, à l'adhésion à la CEE, à la fin des flux d'émigration et à la croissance de l'immigration. Entre 1975 et 1978, les taux de croissance dépassent la moyenne des pays de l'Union Européenne. Le phénomène de migration massive a disparu et un nombre élevé d'émigrés sont retournés en Espagne (650 000 entre 1975 et 1980). Malgré que les flux d'émigration se soient arrêtés à la fin du XXème siècle, l'Espagne compte 1,6 million d'émigrants dans le monde et se transforme ainsi en un nouveau pays d'immigration.

### 2. L'immigration étrangère

Entre 1975 et 2000, le nombre de résidents étrangers ayant un titre de séjour augmente et passe de 165 000 à 895 000. La croissance annuelle est de 18% et s'accélère pendant les années 1990.

6. Evolution du nombre d'immigrés dans certains Etats membres

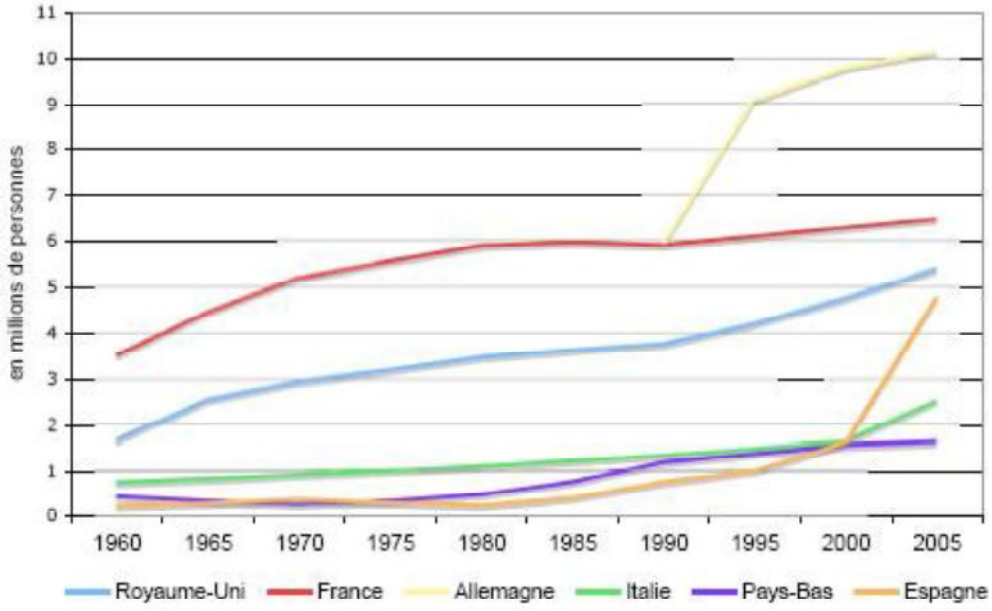


*Sources : ONU, Département des affaires économiques et sociales*

Comme nous le voyons sur ce graphique, depuis l'an 2000, l'Espagne a obtenu un des pourcentages d'immigration les plus significatifs du monde (trois à quatre fois plus importante que le taux moyen des Etats-Unis, huit fois plus que le taux français). A la fin de l'année 2000, le nombre d'étrangers vivant en Espagne est de 895 720, et on compte 185 000 régularisations sur 245 000 demandes en octobre 2000.
En 2001, il y a plus d'un million d'étrangers et plus de 160 000 étrangers ayant été naturalisés espagnols. Cependant, à la fin de l'année 2000, la population étrangère en situation régulière représente seulement 2,4% de la population totale du pays. A l'heure actuelle, le pourcentage d'immigration en Espagne atteint seulement les 0,99%, et ce pays occupe la 15ème position au sein de l'Union Européenne.

**2.1 L'immigration marocaine**

Les flux migratoires entre le Maroc et l'Espagne est un phénomène ancien qui comporte plusieurs phases historiques :

La conquête arabe (VIIIème- XVème siècle), premier mouvement migratoire avec l'installation de plusieurs tribus nord-africaines comme les Znatas et les Masmoudas sur la péninsule Ibérique. La Reconquête a provoqué un exode considérable vers le Maroc et d'autres pays du Maghreb. Entre le XVème et le XVIIIème siècle, la présence espagnole en territoire marocain se réduisait principalement à des soldats vivant dans les présides occupés ; cohabitait avec eux une population civile très restreinte composée des membres de leur famille et des exilés.

À partir du XIXème siècle, un mouvement migratoire s'est développé à destination de l'Afrique du Nord, en particulier vers l'Algérie (où le recensement effectué par les autorités françaises indiquait la présence de 94 038 Espagnols en 1876). Ce mouvement a également concerné le Maroc où les statistiques des autorités espagnoles révélaient l'existence d'une communauté espagnoleen 1860à Tétouan de 14 950 personnes.Sous le Protectorat, une émigration coloniale s'est produitede l'Espagne vers le Maroc: une migration de travail, mais aussi des colons installés un peu partout dans l'ancienne zone du Protectorat espagnol. A la veille de l'indépendance du Maroc, on comptait plus de 85 000 ressortissants espagnols dans la zone nord du pays.

La zone sud a également servi de refuge à de nombreux exilés politiques fuyant le régime de Franco. Jusqu'à l'indépendance du pays, le Maroc est resté davantage un pays d'immigration, le protectorat permettant un mouvement migratoire en provenance des métropoles française et espagnole L'indépendance a provoqué un retour progressif de cette population immigrée vers l'Espagne. La colonie espagnole s'est réduite à 44 554 vers le milieu des années 1960 et à 27 829 en mars 1970. En 1986, elle ne comptait plus que 8 460 personnes. Elle représente la seconde colonie la plus importante après la colonie française. Actuellement, on compte plus de 800 entreprises espagnoles au Maroc et 3 500 Espagnols environ résident au Maroc.

**3. Le processus de régularisation**

En 1991, le gouvernement instaure une procédure de régularisation. Entre le 10 juin et le 10 décembre 1991, 108 321 travailleurs ont été ajoutés aux statistiques. Parmi eux, 92 % viennent d'autres continents que l'Europe (44% de Marocains, 28 889 Latino-Américains et 9 902 Asiatiques). On comptabilise également 3 113 algériens ayant été régularisés, occupant des postes dans le secteur de l'agriculture (pour 40% d'entre eux), et seulement 222 tunisiens, employés pour la plupart du secteur des services (commerce, hôtellerie, services touristiques etc.). A la fin de l'année 1993, plus de 70 000 maghrébins, parmi lesquels 65 847 étaient marocains, résidaient légalement en Espagne.

Suite au processus de régularisation, une politique de quotas est mise en place en 1993, avec pour objectif la régulation des flux de travailleurs étrangers. En 1993, le gouvernement espagnol instaure un régime de visa destiné aux ressortissants marocains afin de contrôler les flux en provenance du Maroc. La politique des quotas et les différentes opérations de régularisation ont provoqué l'augmentation du nombre d'immigrants marocains en Espagne.

Après le processus de régularisation de l'an 2000, on comptait en Espagne 260 000 arabes, ce qui représentait 22% de la population étrangère résidant en France. Parmi eux, 234 937 Marocains, 15 230 Algériens, 4071 Mauritaniens, 1138 Egyptiens, 732 Tunisiens, 1132 Syriens, 917 Libanais, 634 Jordaniens et 175 Libanais. Depuis l'an 2000, l'immigration en Espagne a connu des taux inégalables en Europe. Par exemple, 23,8% entre 2000 et 2001. En 2005, on estimait à 3 500 000 résidents étrangers, parmi eux 508 000 marocains. Entre 1998 et 2005, la population immigrée marocaine s'est multipliée par dix. Pour la première fois dans l'histoire, et suite à la crise économique que traverse l'Espagne en

2010 et 2011, 37 056 personnes quittent l'Espagne. Entre 1998 et 2001, le pourcentage d'immigrants provenant de pays hors Union Européenne passa de 6,6% à 21%.

En ce qui concerne l'origine des immigrés, en 1998, les cinq nationalités dominantes étaient les marocains (190 497), les français (143 023), les allemands (115 395), britanniques (87 808) et argentins (61 323). En 2011, les immigrés étaient principalement roumains (809 409), marocains (766 187), équatoriens (478 894), britanniques (392 577) et colombiens (372 541). Cette même année, l'INE a enregistré l'arrivée de 457 650 immigrants étrangers.

Les marocains ont été le groupe d'étrangers extracommunautaires ayant connu la croissance la plus rapide et la plus récente. Parmi les raisons à ce phénomène, la proximité géographique avec l'Espagne, les liens historiques, l'impossibilité de fermer les frontières maritimes et les besoins de main-d'œuvre abondante et peu couteuse de certains secteurs économiques espagnols, le secteur agricole en particulier.

**4. L'origine des immigrants**

L'origine des immigrants en Espagne est très diverse. Jusqu'en 1996, la plupart d'entre eux viennent de pays riches (Europe, Amérique du Nord, Japon). Depuis 1997, ils viennent de pays du sud, et depuis la fin de l'an 2000, des pays de l'Union européenne (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Portugal). Le groupe d'immigrants le plus important est originaire du Maroc (200 000 personnes, ce qui correspond à 22% des résidents marocains). Viennent ensuite les quatre nationalités européennes précédemment mentionnées et enfin certains pays d'Amérique du Sud (Equateur, Pérou, République dominicaine, Colombie, Cuba et Argentine), d'Asie (Chine et Philippines) et d'Afrique (Algérie et Sénégal). On trouve en dernière place l'Italie, la Hollande, les Etats-Unis et la Belgique.

**5. Les zones de concentration des immigrants**

La population étrangère se concentre dans les zones de majeur dynamisme économique du pays, là où le besoin de main d'œuvre est important. Les régions d'Espagne ayant les taux d'immigrants les plus importants sont Madrid et son aire d'influence, l'arc méditerranéen et les îles. Quant aux immigrants communautaires, beaucoup d'entre eux recherchent un climat plus doux que celui de leur pays d'origine, ils choisissent alors de s'installer en Andalousie, en Catalogne, dans les îles Baléares et aux Canaries. Au contraire, les régions comptant le moins d'immigrants en 2005 sont l'Estrémadure, les Asturies, la Galice, le Pays Basque, la région de Castille-et-Léon et la Cantabrie. Il est à noter que 44,81% de la totalité des immigrants recensés en Espagne sont répartis dans seulement trois provinces (Madrid, Barcelone et Alicante).

L'immigration en Espagne est très variée. La majorité des immigrants provient d'Ibéro-Amérique (36,21% du total des étrangers installés en Espagne, selon le recensement de l'INE de 2006) ; viennent ensuite les immigrants provenant de l'Union Européenne (34,45%) et

d'Afrique du Nord (14,83%). On trouve ensuite les étrangers provenant de l'Europe non communautaire (4,40%), d'Afrique subsaharienne (4,12%) et d'Extrême Orient (2,72%), du sous-continent indien (1,67%), d'Amérique du Nord (0,66%) et des Philippines (0,48%).

## II) Immigration arabe en France : chronologie

### 1. La première vague d'immigration 1905-1940

La première vague d'immigration en France date de la révolution industrielle (milieu du 19è siècle). Le pays a besoin de main d'œuvre : des ouvriers polonais, espagnols et « coloniaux » remplacent les ouvriers et les paysans français partis à la guerre et les immigrés issus des colonies françaises viennent renforcer les rangs de l'armée.

De 1905-1910 à fin 1940, l'émigration est principalement constituée d'hommes seuls, généralement mariés mais venus sans femme ni enfants, issus d'une communauté solidaire. Ils sont envoyés par leur famille temporairement, pour deux ou trois ans, puis relayés par des frères ou des cousins, afin de subvenir aux besoins de leurs proches. Parallèlement à cette émigration temporaire, on voit apparaître une émigration moins organisée, presque individualiste. Il s'agit d'émigrants déracinés, évoluant en marge de leur groupe d'origine, qui perdent contact avec leur pays et se marient en France. De là la distinction entre « émigration solidaire » et « émigration solitaire ».

Jusqu'à 1918 environ, les immigrés sont accueillis avec sympathie et curiosité. Après la première guerre mondiale, l'inquiétude est palpable face à l'afflux d'ouvriers algériens, notamment à cause de la presse qui n'hésite pas à souligner et amplifier les méfaits de certains. Un climat d'insécurité s'installe alors à Paris et dans plusieurs grandes villes, et la « grande peur » des Parisiens face aux « sidis » (de l'arabe « mon seigneur ») devient un thème récurrent de la presse populaire.

La principale main d'œuvre coloniale est constituée d'algériens. En 1926, la communauté d'immigrés la plus importante dans les bassins industriels (69800 personnes) arrive pour la plupart de Kabylie. Ces travailleurs sont regroupés dans des villages de grandes métropoles comme Lille, Paris, Marseille et Lyon. Ce sont des travailleurs sans qualification, œuvrant dans les secteurs de la métallurgie, la sidérurgie, le bâtiment, l'industrie alimentaire, ou en tant que manœuvre.

Les marocains, attirés par les salaires français élevés et appréciés des employeurs, ne furent jamais plus nombreux que 20 000 entre 1918 et 1948. Il s'agissait principalement de travailleurs temporaires originaires du sud marocain qui ne pouvaient venir librement en France à cause de l'obstruction du régime du Protectorat. Le 30 mars 1912, le Maroc devient protectorat français, suite à la signature du traité de Fès. Le sultan Moulay Hafiz (au pouvoir de 1908 à 1912), s'engage à ne conclure aucune alliance avec un autre pays que la France et à ne contracter aucun emprunt auprès d'une autre puissance. La France, elle, promet de respecter le sultan et la religion musulmane. Les pouvoirs du gouvernement français au Maroc sont détenus par un commissaire général de la République : le général Lyautey.

En 1945 le Général de Gaulle signe l'ordonnance qui permet la création de l'ONI (Office National de l'Immigration) qui confère à l'Etat le monopole d'introduction de la main

d'œuvre étrangère dans le pays. Trois types de cartes de séjour sont instaurés (période d'un an, trois ans et dix ans). L'immigration des familles est favorisée dans une optique démographique.

**2. Post 1950**

Après 1950, on passe de l'émigration temporaire à l'émigration familiale et permanente. Le début de la venue des familles marque une étape importante de l'histoire de l'émigration. L'importance des allocations familiales versées en France et la possibilité d'obtenir un logement dans les sociétés d'HLM attire les familles, principalement venues d'Algérie. Lors de la reprise économique de 1954, le gouvernement français favorise la venue des travailleurs étrangers, et des accords sont signés avec le Maroc et la Tunisie. Jusqu'en 1974, la France connaît la vague d'immigration la plus importante de son histoire.

Dans les années 1950 et jusqu'aux années 1960, on assiste à un déferlement de l'immigration marocaine dans l'Europe entière, généralement de manière illégale. 50 000 personnes en 1962 et 400 000 en 1975.En 1963, une convention franco-marocaine est signée et désigne le Maroc comme fournisseur officiel de main-d'œuvre à la France.

Quant à l'immigration tunisienne (1956/1957), elle est liée au phénomène de l'expansion démographique accélérée et devient également une nécessité car seuls 40% des actifs ont un emploi. Le nombre de tunisiens résidant en France s'accroît considérablement (5000 en 1954 contre 46 749 en 1964). Il existe deux raisons principales à cette augmentation du nombre d'immigrés : le départ pour la France de la grande majorité de la communauté juive et le déclenchement de la migration ouvrière, accélérée en 1966 par l'octroi aux familles des travailleurs des allocations familiales, même si ces derniers étaient restés en Tunisie.

Le 23 février et 15 septembre 1972 les circulaires "Marcellin" (à l'époque ministre de l'Intérieur) et " Fontanet " (ministre du Travail) sont signées, elles associent la politique de recrutement des travailleurs étrangers à leur situation professionnelle : s'ils perdent leur emploi, ils seront privés de titre de séjour. Suite à la publication de ces circulaires, certains immigrés entament des grèves de la faim de novembre 1972 à juin 1973.
Le 14 juin 1973, une nouvelle circulaire, signée par le ministre du travail Gorse, permet aux travailleurs étrangers « clandestins » entrés en France avant le 1er juin 1973 d'être régularisés. Ces circulaires, violemment contestées par une partie de l'opinion publique et des militants pour les droits des immigrés, seront abrogées par le Conseil d'Etat en juin 1974.

En juillet 1974, suite au choc pétrolier et à la crise économique et sur proposition d'André Postel-Vinay, Secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, le gouvernement français décide de mettre un terme à l'immigration officielle des travailleurs et des familles, à l'exception des ressortissants de la Communauté européenne. L'immigration des travailleurs reste suspendue jusqu'à 1977 alors que l'immigration des familles sera de nouveau autorisée en 1975.

Les Conseils des ministres des 9 octobre 1974, 21 mai 1975 et 6 novembre 1975 indiquent les orientations du gouvernement en matière d'insertion : des efforts seront réalisés en matière

d'accueil et de logement, d'alphabétisation, de formation professionnelle et de promotion culturelle pour les immigrés résidant légalement en France.

A partir de 1975 des exilés politiques (Arméniens du Liban et de Turquie, Kurdes de Turquie ou d'Irak, Algériens) arrivent en France, menacés par le terrorisme islamiste de leur pays.

En 1977, Lionel Stoléru, alors Secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuel, crée la prime au retour des travailleurs immigrés, appelée le million «Stoléru », d'une valeur de 10 000 francs. En 1978, les Etats du Maghreb sont particulièrement visés par cette mesure de retours organisés et forcés d'une partie de sa main d'œuvre, parfois installée depuis longtemps en France.

En 1980, le gouvernement adopte la loi Bonnet, relative à la prévention de l'immigration clandestine. Elle durcit les conditions d'entrée sur le territoire, et fait de la menace pour l'ordre public, de l'entrée ou du séjour irréguliers un motif d'expulsion. Elle prévoit également la reconduite de l'étranger expulsé à la frontière et sa détention s'il n'est pas en mesure de quitter immédiatement le territoire.

En 1981, la loi Peyrefitte permet de légaliser les contrôles d'identité à titre préventif. Parallèlement, on assiste à un tournant dans la politique de l'immigration en France : mesures d'aide au retour supprimées, conditions de séjour améliorées et liberté donnée aux étrangers de créer des associations sans autorisation préalable. Les mesures d'expulsions sont suspendues, et la lutte contre les employeurs clandestins est renforcée.

En 1984, la carte de séjour et la carte de travail de dix ans sont créées dans le but de limiter les situations de précarité. Les réformes du Code de la nationalité et de la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers se succèdent malgré les changements de majorité à l'Assemblée nationale.

La crise économique, la montée du chômage, l'inquiétude face à l'insécurité liée à urbanisme mal contrôlé mènent à la xénophobie. Depuis 1982, l'immigration est devenue un enjeu politique, avec la montée en puissance de l'extrême droite. Les partis politiques de l'Union européenne se mettent d'accord pour stopper les flux migratoires et améliorer l'intégration des populations déjà installées. En France et en Europe, le débat porte sur l'accès à la nationalité au sein d'une Europe soucieuse de défendre la liberté de circulation de ses membres.

### 3. La Marche des beurs

La *Marche pour l'égalité et contre le racisme*, surnommée *Marche des beurs* par les médias, est une marche antiraciste qui fut organisée en France du 15 octobre 1983 au 3 décembre 1983. Il s'agit de la première manifestation nationale du genre en France.

L’origine de cet évènement remonte à l'été 1983, lorsque se sont produits des affrontements opposant policiers et jeunes dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise. Pendant ces affrontements, Toumi Djaïdja, le jeune président de l'association SOS Avenir Minguettes, est grièvement blessé par un policier et transporté d’urgence à l’hôpital. S’ensuivent incendies de voitures, dégradations urbaines, courses poursuite avec la police, qui sont filmés et largement repris dans la presse. L’année 1983 est marquée par des faits divers racistes tragiques lors desquels cinq Maghrébins sont tués pour des motifs racistes selon le Ministère de l’Intérieur. Les organisations de lutte contre le racisme, elles, en comptent vingt-et-un.

Le père Christian Delorme et le pasteur Jean Costil proposent alors aux jeunes des Minguettes une longue marche, qui s’inspirerait des moyens d'action de Martin Luther King et de Gandhi. Deux revendications principales émergent : une carte de séjour de dix ans et le droit de vote pour les étrangers. Relayé par les médias, le mouvement prend de l’ampleur : le quotidien français *Libération* le surnomme « marche des Beurs[1] », contribuant à populariser ce mot qui rentrera dans le dictionnaire l’année suivante25. Les partis politiques de gauche et les associations appellent leurs militants. À Paris le 3 décembre, la marche s’achève par un défilé réunissant plus de 100 000 personnes26. L’ensemble de la presse fait sa une sur l’évènement, à l’instar de Libération qui titre en une « Paris sur "beur" ». Une délégation rencontre le président de la République François Mitterrand qui promet alors une carte de séjour et de travail valable pour dix ans, une loi contre les crimes racistes et un projet sur le vote des étrangers aux élections locales. Cependant, la marche ne débouche pas sur la création d’un mouvement plus important, car les différents collectifs apparus dans son sillage se sont rapidement très divisés.

---

[illegible]

## III) Le discours de la presse espagnole et française pour désigner les immigrants.

Les migrations ont été un phénomène constant et commun à tous les peuples au fil de l'histoire. Elles occupent une place fondamentale dans la transformation des sociétés, autant dans les sociétés d'origine dans les sociétés d'accueil. Cependant, les migrations se sont transformées en un phénomène médiatique d'ampleur. Les médias ont un rôle clé dans le traitement des courants d'opinion et la prise de conscience de la société face à l'arrivée d'immigrants dans nos villes. En premier lieu nous nous concentrerons sur le discours que portent les médias sur l'immigration et nous analyserons les phénomènes de racisme institutionnel, de racisme et d'antiracisme, à partir de l'article publié par le linguiste néerlandais Teun A. van Dijk : « *Discurso de las élites y racismo institucional* ». Ensuite nous étudierons comment les médias traitent l'image de l'immigré arabe dans la presse écrite, et pour cela, nous nous fonderons sur l'analyse du linguiste Mohamed El-Madkouri « *El Otro entre Nosotros : el musulmán en la prensa* ».

### 1) Discours des élites et racisme institutionnel

Selon Teun A. van Dijk (2005 : 41), « Il y a de nombreuses raisons d'insister sur le racisme des élites, plutôt que sur celui des« classes populaires » ». En effet, les élites ont pour habitude d'affirmer qu'elles n'ont rien à voir avec le racisme. Ainsi, les hommes politiques issus de partis démocratiques, les journalistes de la presse à grand tirage ou encore des universitaires renommés ont tendance à accuser d'autres catégories sociales de racisme, comme celles de l'extrême droite et les habitants des quartiers populaires qui sont en contact direct avec les immigrants.

De plus, les préjudices et les comportements discriminatoires « ne sont pas innés mais acquis », et leur apprentissage s'effectue principalement par l'intermédiaire du discours public dominant, tel qu'il existe dans le débat politique, les articles d'information et d'opinion dans les journaux et revues, à la radio et à la télévision, dans les manuels scolaires et les publications académiques, contrôlés par les élites. Or, les élites sont considérées comme les gardiennes de l'ordre moral de la société, ce sont elles qui donnent les bons ou les mauvais exemples de pratiques sociales.

L'histoire du racisme nous a appris que diverses élites ont joué un rôle important dans la domination et l'oppression raciales. Le concept de « race » lui-même a été inventé par des savants, de même que la notion de « supériorité raciale », qui apparaissait dans la littérature scientifique du XIXème siècle et une grande partie du XXème. Les concepts de colonialisme, ségrégation, d'Apartheid, d'Holocauste et le nettoyage ethnique sont des pratiques racistes dont les coupables ont été des hommes politiques à l'époque respectables, qui furent légitimés par des journalistes, des intellectuels et des savants. Leur discours se répandit dans les romans, les films et dans les manuels scolaires. Ainsi, lorsque nous nous confrontons à des formes de « racisme populaire », celui-ci a déjà été évoqué et promu par les élites, les politiques et vu dans les médias, ou utilisé par les politiques dans des discours visant à limiter l'immigration. Alors qu'ils auraient les moyens de lutter contre le racisme populaire, les élites

ne font que le véhiculer et l'amplifier. Les élites utilisent principalement le langage comme moteur de leurs idées. Ils parlent aux médias et écrivent dans la presse. Leurs déclarations peuvent avoir plus d'impact négatif que plusieurs conversations de citoyens dans les transports communs ou les lieux publics.

Le « racisme institutionnel » regroupe l'ensemble des pratiques discursives organisées des élites, comme celles qui sont représentées dans les débats parlementaires, la presse, les textes administratifs, le discours tenu par les autorités, les manuels scolaires ou universitaires. Selon Teun A. van Dijk (2005 : 41), « Les discours de ces institutions sont les produits individuels ou collectifs de leurs membres. (…) Le racisme d'une institution est à la mesure de celui de ses membres, et surtout de ses membres dirigeants. » L'auteur ne prétend pas réduire le racisme à un préjugé personnel, mais souhaite insister sur le fait que les préjugés partagés en société sont créés de façon collective par les membres de groupes sociaux à travers les discours des institutions dans des domaines tels que la politique, les médias, l'éducation, le savoir et l'entreprise.

### 1.1 Qu'est-ce que le racisme des élites ?

Le racisme est une idéologie selon laquelle il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races ». En Europe, aux Amériques et en Australie, cela signifie qu'une majorité souvent « blanche » domine des minorités non-européennes. De même qu'il existe diverses formes de discrimination, de marginalisation, d'exclusion ou de pénalisation, on trouve également des préjugés et des croyances stéréotypées, des attitudes et des idéologies spécifiques, qui peuvent constituer des motifs poussant à la discrimination. L'être humain discrimine car il croit que l'autre est inférieur, qu'il a moins de droits etc.

Le discours est une pratique sociale majeure et constitue presque l'unique pratique sociale des élites symboliques et des institutions : ce que les élites font, elles le font à travers l'écrit ou par la parole. Le discours est la seule façon d'exprimer et de reproduire les préjugés racistes dans la société, en effet, la quasi-totalité de ceux que la société sait sur les pays non-européens, les immigrés et les minorités provient des médias. Ces connaissances, parfois exagérées, superficielles ou déformées, mènent à la discrimination ou à l'exclusion.

Cependant, au sein de ces élites, se forment des discours alternatifs qui visent à questionner et à critiquer le discours des élites, et ce grâce à la résistance des minorités. Ainsi assiste-t-on à l'émergence de mouvements d'opposition, d'ONG, de partis et de groupes de pression. Le changement du discours des élites peut alors se produire si celles-ci adoptent l'idéologie antiraciste des groupes opposés, comme ce fut le cas aux Etats-Unis après la ségrégation, en Afrique du Sud après l'Apartheid ou en Europe après l'Holocauste.

En ce qui concerne le racisme « moderne » qui apparait dans les pays où les Européens sont majoritaires, cette résistance antiraciste a seulement occupé le second rôle en politique, dans les médias ou les milieux intellectuels. En Europe et aux Etats-Unis, on assiste à une nouvelle

forme de racisme : le rejet des mouvements antiracistes, notamment suite à la hausse de l'immigration.

### 1.2 Le discours raciste

La majorité des études publiées sur le racisme se consacrent à analyser la discrimination, l'exclusion, les préjugés et l'idéologie, mais elles ignorent la place importante qu'occupe le langage dans la reproduction du racisme. Le débat politique s'exprime sous forme d'écrits et de paroles à travers les lois, la réglementation, les débats parlementaires, les programmes des partis etc. Les médias utilisent également le discours, et y rajoutent des images, des films et le multimédia. Il est nécessaire d'étudier en profondeur le racisme, le racisme des élites et également l'antiracisme afin de démontrer en quoi certaines pratiques institutionnelles possèdent des convictions racistes, et dans le but de comprendre pourquoi le discours raciste des élites peut avoir des effets néfastes sur l'opinion publique. Depuis une vingtaine d'années, on assiste au développement de l'analyse du discours en tant que discipline dans les lettres et les sciences sociales. Dans le cas de la linguistique par exemple, cela nous a permis d'en savoir plus sur l'usage du langage que la simple analyse des mots et des phrases en termes de grammaire, et cela nous a permis d'étudier des structures et des stratégies liées à l'écrit et à la parole, comme le degré de cohérence, la teneur générale des sujets traités, la structure argumentative et narrative, le style, les stratégies de conversation etc. Autre exemple en psychologie, selon Teun A. van Dijk (2005 : 43), qui affirme que « nous comprenons beaucoup mieux comment opèrent les processus cognitifs menant à la production et l'appréhension du discours, comment le discours est mémorisé et comment il nous informe. »

Ces études du discours permettent une approche plus développée de l'analyse des pratiques racistes par les élites, en étudiant notamment les changements d'intonation ou de volume dans la parole, les variations de syntaxe, les choix lexicaux, les stratégies narratives etc. Au-delà de l'analyse des discours, il sera possible d'évaluer leurs effets sur la société, en étudiant la façon dont ces discours sont compris, comment les gens se créent des représentations sociales sur « les autres » et sur la manière dont se forment les préjugés et les idéologies.

Dans le cas de la France, Gastaut (2001), cite trois formes de racisme étudiées par les chercheurs :

- le racisme ordinaire, présent tout au long de l'histoire, « un racisme de la bêtise imprévisible et incompressible »,incarné par le personnage de "Dupont Lajoie" (en référence au film d'Yves Boisset en 1974) ou du "Beauf" décrit par des humoristes ou caricaturistes (comme Cabu)

- le racisme de crise se développe avec la montée des difficultés économiques, le travailleur immigré étant perçu comme un concurrent sur le marché du travail : les conséquences de la crise de 1929 et celles du choc pétrolier de 1973-74 provoquent un renforcement sévère de la législation sur l'immigration.

- le racisme colonial ou post-colonial, plus spécifique à la Vème République, fait de l'ancien colonisé le bouc émissaire de l'opinion publique, celui qu'il faut rejeter en priorité.

De nombreuses sources, comme par exemple les sondages, témoignent d'une hiérarchie très nette dans le rejet des étrangers : d'une façon très générale, les Européens seraient les mieux acceptés (parmi lesquels les Italiens avant les Espagnols et Portugais), avant les Asiatiques (que l'on prend en compte seulement au milieu des années 70 avec l'arrivée des réfugiés "Boat people" d'Asie du Sud-Est), avant les migrants d'Afrique noire et enfin avant les Maghrébins au sein desquels tout particulièrement les Algériens sont les plus stigmatisés.

Ces trois formes de rejet sont véhiculées par l'extrême droite, mais pas seulement : les autres courants politiques et une partie de l'opinion publique développe également des comportements de rejet. Il apparaît que la violence raciste est plus forte en France dans les années 1970, période au cours de laquelle la xénophobie s'exprime à travers des actes : l'année 1973 est à ce titre particulièrement marquée par la violence anti-immigrés, notamment dans le Sud de la France (ratonnades - comme à Grasse en juin et à Marseille durant tout l'été - attentats - notamment contre le consulat d'Algérie à Marseille) faisant redouter des affrontements ethniques sur le territoire français. Dans les années 80, le racisme dont on a pourtant l'impression qu'il est nouveau et violent, s'exprime plus verbalement de manière plus contenue, conséquence de la visibilité du parti politique le Front national.

A l'inverse, les tendances prônant l'accueil et la tolérance sont très hétérogènes. Elles sont représentées par de nombreux pôles de vigilance : les associations anti-racistes (anciennes comme la LICRA, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP et plus récentes, comme SOS Racisme et France Plus), l'extrême gauche (PSU particulièrement), les chrétiens de gauche, un certain nombre d'intellectuels et enfin les mouvements des jeunes issus de l'immigration (à partir des années 1981-85). Se développent également une série de slogans qui prônent l'idée d'intégration autour des notions de "France plurielle", de "vivre ensemble" qui sont peu à peu reconnues des Français.

### 1.3 Le racisme « européen »

Le racisme en Europe a été le plus répandu et le plus destructeur à l'échelle mondiale. Aujourd'hui il est courant de décrire, d'expliquer ou même d'excuser le racisme en Europe en se fondant sur l'augmentation massive du nombre d'immigrés non-européens, ce qui reviendrait, selon l'auteur, à « mettre la faute sur le dos des victimes ». Cette immigration a en effet ravivé et aggravé des sentiments racistes déjà bien ancrés. L'exemple le plus marquant étant l'antisémitisme et la discrimination dont on souffert les gens du voyage, les Roms ou les Gitans. Au fil de l'histoire, les élites européennes ont publié des écrits à caractère raciste sur les « Autres » (les non-européens), même si ceux-ci n'immigraient pas en Europe. Quant au racisme populaire, qui, contrairement à ce que l'on en pense, n'est pas caractéristique des quartiers pauvres à forte population immigrée, mais plutôt des quartiers aisés et populaires, où l'on craint l'arrivée des étrangers.

En définitive, le racisme contemporain en Europe n'a rien de récent et s'inscrit dans une longue tradition. Il n'est pas la conséquence de l'immigration, mais des représentations sociales de « l'Autre » transmises de génération en génération. En lisant les écrits politiques, les journaux, les textes savants, les arts et la littérature publiés jusqu'à la seconde guerre mondiale, on se rend compte que les préjugés racistes à l'égard des Africains, des Asiatiques et des Amérindiens est présent. A l'époque, ces écrits étaient dans la norme et ne constituaient aucune offense à ces peuples.

Teun A. van Dijk soulève la contradiction selon laquelle certains pays, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la France instaurent des lois contre le racisme et l'antisémitisme tout en limitant au maximum l'immigration, et en tolérant l'existence de partis politiques racistes. Alors qu'en Italie, en Autriche, au Danemark et aux Pays-Bas, des partis à forte tendance raciste peuvent obtenir de très bons scores aux élections et même parfois devenir des partenaires du gouvernement au pouvoir. Selon le linguiste néerlandais, même si ces faits commencent à être officiellement condamnés, les principes libéraux et le réalisme politique reprennent le dessus et on « fait avec » l'opinion politique de ces partis racistes. Ce qui, selon l'auteur, est « encore plus grave », c'est que le fonds de commerce des partis racistes d'il y a dix ou vingt ans fait aujourd'hui partie des idées politiques admises et partagées par les partis traditionnels à l'heure de limiter l'immigration ou les droits des réfugiés. Alors que le multiculturalisme est bien en marche dans les écoles, les quartiers ou au sein des ONG, des pays considérés comme « tolérants » tels que les Pays-Bas ou les pays scandinaves sont devenus des foyers de xénophobie, d'anti-islamisme et de racisme. L'Europe a adopté une politique d'anti-immigration, dans laquelle les médias ont un rôle fondamental, en particulier suite aux attaques terroristes commises par des islamistes radicaux. En effet, il a été observé que les grands médias européens ne se sont pas opposés à la progression du racisme et de la xénophobie en politique et au sein de l'opinion publique. Selon les enquêtes menées par l'entreprise Eurobarometer, la norme antiraciste semble être en déclin et un nombre croissant d'Européens se considèrent ouvertement comme étant racistes. Les résultats de ces enquêtes démontrent que la société a bien assimilé le discours des élites, le « racisme des élites » reçoit alors le soutien du peuple, menant à l'adoption de politiques populistes.

### 1.4 La structure du discours raciste

Le discours raciste est caractérisé par « une stratégie générale de représentation de soi positive, et d'une représentation négative de l'Autre ». Le choix du sujet, des mots, des métaphores, de l'hyperbole, des démentis (comme la phrase si souvent entendue « Je ne suis pas raciste, mais… »), l'utilisation des images, de la disposition du textes et bien d'autres caractéristiques du discours ont pour conséquence de creuser chaque fois un peu plus le fossé entre le « Nous » et le « Eux », et d'amplifier les opinions négatives ou positives du discours.

Dans les débats parlementaires, les journaux d'information, les manuels ou les conversations quotidiennes, on remarque que les sujets sont restreints à des stéréotypes comme l'immigration illégale, les problèmes d'accueil et d'adaptation culturelle, la délinquance etc.

Le déni et la sous-estimation du racisme sont très présents chez les individus et chez les élites, et les minorités ethniques n'ont pas la possibilité de contrôler le discours tenu à leur égard, notamment car ces discours ne leur sont pas adressés. Un des arguments récurrents de ces discours est qu'il est préférable pour « Eux » de rester dans leur pays afin de contribuer au développement de celui-ci. Malgré les entraves à l'immigration et les restrictions en droits et en libertés dont les immigrés sont victimes, ces arguments sont considérés comme fermes, mais justes. La presse, dont la majorité du contenu est dicté par les principaux partis politiques nationaux, reflète le clivage entre centre gauche et extrême droite en politique. Quel que soit le type d'évènement concernant l'immigration en Europe, on remarque que l'invité est toujours une personnalité politique, le maire, l'officier de police ou le professeur, mais jamais les représentants des groupes issus de minorités. Au fil de ces analyses sur le terrain, Teun A. van Dijk a fréquemment observé que les communiqués des associations de minorités sont souvent soupçonnés d'être partisans et qu'ils terminent à la corbeille, alors que les sources « blanches » sont considérées objectives.

Outre les institutions politiques et les médias, le secteur de l'enseignement est également un agent de diffusion des représentations sociales et des stéréotypes. Les manuels scolaires, vecteurs du « savoir officiel », sont bien connus pour leur bonne disposition à l'égard du pays et ne cessent de démontrer leur nationalisme : les actes du pays en question sont magnifiés et ses fautes sont ignorées ou adoucies. Un des exemples les plus flagrants est le peu d'informations qu'on trouve sur l'esclavagisme et le colonialisme dans les manuels scolaires.

Cependant, quelques améliorations se sont produites lors de ces dix dernières années, et quelques pages de certains manuels sont consacrées aux immigrés et aux minorités. Il y est également fait référence au colonialisme, à la discrimination et au racisme, mais jamais en remettant en question le système actuel de domination ethnique, présent dans tous les domaines et en particulier au sein des élites. Malgré cela, l'enseignement et la recherche sont les rares secteurs dans lesquels s'expriment des points de vue différents. Un multiculturalisme commence à se développer, dans les lois sur l'enseignement, les programmes et les manuels, notamment grâce à la pression exercée par des étudiants « étrangers ».

### 1.5 Comment sortir du racisme ?

Suite à l'analyse de débats parlementaires et d'autres formes de discours politique, l'auteur a conclu que le racisme est officiellement rejeté, mais que le discours des élites représente de plus en plus les immigrés comme des menaces pour l'Etat, la culture occidentale, l'économie, la politique et la société. Les étudiants étrangers formant les minorités ethniques à l'université occupent une place importante dans le développement d'une société multiculturelle, comme dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères.

Cependant, on trouve dans les manuels scolaires peu d'information détaillée et trop de préjugés en ce qui concerne les minorités ethniques et leurs pays d'origine. Il semble que les élites et les institutions en Europe associent une doctrine officielle non raciste à la pratique quotidienne plus que fréquente de discrimination, selon des idéologies racistes et ethnicistes.

Lorsque ces idéologies sont exprimées dans les discours des élites qui dominent la société, de la politique aux médias, en passant par l'enseignement et la recherche, ces manifestations du racisme peuvent affecter sérieusement les droits civiques des immigrés, des minorités et des réfugiés. En se focalisant sur l'immigration illégale, les problèmes d'intégration, la délinquance, le terrorisme et le manque d'éducation, le discours des élites véhicule et amplifie les préjugés et idéologies déjà existants, ce qui mène à la discrimination au quotidien dans les domaines du droit au séjour, à l'emploi, le logement, la vie politique, l'éducation, la santé ou la culture. Teun A. van Dijk (2005 : 45) conclut que « Le racisme discursif des élites ne se limite donc pas à de simples « mots » ou « idées », mais il constitue une pratique sociale envahissante et influente qui donne lieu, pour les minorités, à des formes concrètes d'inégalité ethnique et de subordination dans la vie de tous les jours. » Selon lui, une façon efficace de contrer ce racisme serait que les intellectuels, les groupes issus de minorités ethniques et les groupes de la majorité émettent des discours pour affirmer leur opposition à ces pratiques sociales. Seuls un discours et une idéologie entièrement antiracistes des élites en faveur d'une société multiculturelle et pluriethnique pourront la rendre possible.

## 2) Le journalisme face à l'immigration

En Europe, les médias relayent le phénomène de l'immigration car la société est inquiète, ou vice-versa. Le phénomène de l'immigration comprend plusieurs aspects, nous nous centrerons sur l'aspect journalistique, et pour cela nous analyserons les caractéristiques du travail de journaliste. Nous étudierons le pouvoir des représentations sociales et ensuite, nous analyserons ensuite comment améliorer la relation entre le journalisme et l'immigration.

### 2.1 La labeur du journaliste

Les journalistes, comme les sociologues ou les anthropologues, sont les interprètes des évènements sociaux. Leur travail intellectuel est cependant bien différent. Les journalistes, comme les spécialistes en sciences humaines, exercent une activité de production de connaissances, mais l'équilibre entre les deux peut être trompeur. Le sociologue est un penseur qui peut se poser les problèmes méthodologiques de son propre travail, alors que le journaliste semble être une personne d'action qui doit produire un discours dans les limites du système productif duquel il fait partie. Un des éléments déterminants dans le travail journalistique est le temps de production informative. Il est bien connu que les médias travaillent à contre-la-montre, ne restent pas longtemps sur le terrain et couvrent de très grandes zones géographiques. Là où un anthropologue peut se concentrer sur un thème précis d'un pays ou d'un continent, un correspondant couvrant un continent entier peine à fournir un travail de qualité et bien renseigné s'il est seul sur la zone. Les anthropologues ont tendance à travailler seuls, alors que les journalistes ont des contacts fréquents avec l'entreprise à laquelle ils sont rattachés et avec leurs collègues qui couvrent les mêmes évènements. Au sien des journalistes, la concurrence est bien présente, mais la coopération et la solidarité aussi. Suite à la remise de son travail, le journaliste reçoit des commentaires très rapidement, de la

part de ses supérieurs ou collègues, mais aussi de la part de l'audience. Cela lui permet d'ajuster son travail et ce qu'on attend de lui. Le principal défi du journaliste est de fournir un travail détaillé et précis sur un thème particulier dans un espace réduit et en peu de temps. Il se doit alors de choisir avec précaution et bon sens les informations majeures, afin de fournir le maximum d'informations importantes. Un autre élément important dans le travail du journaliste est le destinataire. Alors que les anthropologues écrivent pour d'autres spécialistes, le journaliste écrit à destination d'un public qui doit comprendre ce qui se passe dans des contextes très différents du leur. A la réception du matériel informatif, les médias les adaptent en fonction des patrons culturels de leur public.

### 2.2 Les représentations de l'immigration

Les images que l'on associe à l'immigration sont généralement d'ordre divers, mais la visibilité qu'offrent les médias alimente la stigmatisation sociale des collectifs d'immigrants. Cependant, on peut affirmer que la stigmatisation commence avec les métaphores auxquelles on associe les migrations, les transformant en un phénomène inquiétant et préoccupant. On parle de « vague d'immigration », de « marée », « d'avalanche », de « flux migratoires » etc. Ainsi, on construit l'image d'une fatalité aux consonances climatiques, face à laquelle nous sommes impuissants. On emploie également des métaphores plus agressives, et on parle alors « d'invasion », de « mafias », de « clandestins » et même « d'illégaux ». Malgré l'effort fourni par les médias espagnols pour éviter l'emploi de l'adjectif « illégal », il fait encore parti du vocabulaire utilisé par les médias. Comme l'affirme Martín Corrales (2002: 244)

> […] La perception de l'immigrant maghrébin est associée à celle du musulman pratiquant, avec ses habitudes vestimentaires, comme le hijab et la djellaba, et ses habitudes corporelles, comme la barbe, et par les célébrations musulmanes, comme le Ramadan ou la fête du mouton. Enfin, l'urgence de l'islamisme radical favorise la considération des marocains comme une menace potentielle.

L'immigration a tendance a être considérée comme problématique, d'une part à cause des problèmes qu'elle engendre, et d'autre part à cause des problèmes auxquels elle fait face. Plusieurs recherches ont mis en évidence que la presse associe l'information relative aux minorités ethniques avec les conflits (Rodrigo y Martinez, 1997). Ainsi, on construit une image des minorités ethniques comme étant des acteurs sociaux conflictuels, même lorsque ce sont elles les victimes.

Il est intéressant d'étudier les critères de sélection des informations des médias. La logique informative des médias fait que les conflits sont plus à même d'être traités comme des actualités que d'autres évènements. Selon Miquel Rodrigo Alsina (2006) « El periodismo ante el reto de la inmigración », dans la revue *Medios de comunicación e inmigración*, le problème surgit lorsqu'un collectif déterminé apparait dans les médias seulement lorsqu'il se trouve en situation de conflit. Ce genre d'association est dangereux lorsque l'opinion publique commence à penser que le conflit est inévitablement lié aux caractéristiques culturelles des immigrants. On commence alors à construire un discours dans lequel on remarque que certains immigrants sont incompatibles avec notre culture, notre valeur ou notre système

social (Sartori, 2001). Ce discours affirme que l'intégration d'immigrants à notre culture et société est très difficile, voire impossible.

L'intégration pose le problème suivant : à quel type de société ou de culture doivent être intégrés les immigrants ? Une des caractéristiques des sociétés modernes est son hétérogénéité. Cependant, dans le discours sur l'immigration, on a tendance à représenter une société d'accueil beaucoup plus homogène qu'elle ne l'est en réalité. L'intégration réelle suppose peut-être l'invisibilité des immigrants dans la société.
Parfois, l'immigration est considérée comme une solution à la situation économique ou démographique du pays, mais ce discours bien intentionné peut également donner lieu à des stigmatisations. On affirme que l'immigration apporte une richesse notable à l'économie du pays. On dit aussi que les immigrants occupent des postes de travail que les autochtones rejettent. Mais ce discours peut se transformer en un autre, que les immigrants occupent « nos » emplois.
De plus, les immigrants perturbent le marché du travail car ils travaillent dans des conditions économiques et professionnelles inacceptables pour les autochtones. Ils dégradent alors l'activité professionnelle et empêchent la concurrence dans ce marché du travail. Les travailleurs étrangers, pour être exploités professionnellement, deviennent les « ennemis » des travailleurs autochtones. Il est dit également que grâce à la population immigrée, il se produit une augmentation démographique qui réduira le vieillissement de la population. Mais cette augmentation de la population d'immigrants peut réveiller d'autres peurs que provoque l'immigration. L'augmentation de l'immigration entraîne une menace culturelle, comme la construction de mosquées, considérée comme une menace à la supposée homogénéité religieuse du pays d'accueil.
En Espagne, la paix sociale a été altérée à plusieurs reprises par des cas de haine envers les étrangers. Lorsqu'on affirme que ce type de racisme est nouveau en Espagne et que les espagnols ne sont pas racistes, on soutient implicitement l'idée que s'il n'y avait pas d'étrangers, cette xénophobie n'existerait pas.

Cette vision stigmatisée de l'immigration implique que les immigrants sont considérés comme dangereux car ils menacent les conditions du marché du travail, l'identité culturelle et la cohésion sociale du pays. La représentation des immigrés démontre leur manque d'intégration, leur profil d'intrus au sein du marché du travail, leur manque d'adaptation culturelle, leur réputation de perturbateur de l'ordre social, et en plus de tout cela, la société les fait culpabiliser. On se trouve face à une représentation culturaliste, différentialiste et misérabiliste de l'immigration. « Le discours sur l'immigration non communautaire (…) insiste sur la nécessité d'appréhender la question en termes d'une « avalanche » sans fin qui non seulement est la cause de « problèmes sociaux » mais qui est en elle-même un sérieux problème social et culturel, car les migrants, avec leurs différences culturelles, avec les problèmes qu'ils ont et qu'ils créent, menacent la cohésion sociale, la sécurité économique, l'homogénéité culturelle et même la stabilité politique, avec le développement de formations national-populistes et/ou néo-racistes et l'extension de l'islamisme des sociétés dans lesquelles ils s'installent. (Santamaría, 2002: 68).

Il ne va pas être facile de changer ces représentations de l'immigration. D'abord parce que dans certains cas, en Espagne, elle renforce l'image historique que s'est construit le pays sur des groupes culturels déterminés. Ensuite car c'est un discours qui contient de nombreux aspects implicites, comme nous l'avons vu. Enfin, car il faut prendre en compte que toute construction de l'image de l'autre entraîne une représentation de soi-même. Cette autoreprésentation de notre propre société est généralement très complaisante, elle nous montre une société démocratique, sécularisée, tolérante, plurielle et prospère. Ces caractéristiques doivent évidemment être repensées si on tient compte de la représentation de l'immigration. Afin de changer un peu l'image de l'immigration, l'intervention de la communication interculturelle est nécessaire. Elle permet de nous connaître nous-mêmes et de réfléchir sur le fonctionnement de notre propre société. Il est important de prendre en compte nos propres caractéristiques culturelles, les valeurs qui imprègnent notre imaginaire et les réalités qui rendent nos discours légitimes. Evidemment, chaque changement possible de la représentation sociale de l'immigration doit être pris en compte par les médias.

### 2.3 Vers un journalisme plus compréhensif

Un des réquisits indispensables pour améliorer la pratique du journalisme est d'avoir une vision critique sur son propre travail. Buisef (1994 : 18), en relation à l'information espagnole sur le Maghreb, signale que la plupart du temps, les informations publiées en Espagne font référence à des morts, des guerres, des tragédies, des répressions etc. et que « le problème est qu'ils font beaucoup plus appel aux sens qu'à la raison, en s'approchant plus des stéréotypes qu'à la compréhension des peuples dont ils parlent ». Au fil du temps et au vu de leur conditions de travail, les médias ont développé des techniques pour en dire plus dans un espace réduit. Une de cette technique est le recours aux stéréotypes. A travers eux, il est plus facile pour les médias de communiquer avec leur public, même si cela crée des malentendus chez les peuples victimes de ces stéréotypes.

Balta (1994 : 31) reprend les quatre stéréotypes principaux qu'ont les européens sur les arabes : le terroriste, le pauvre travailleur immigrant, le riche Emir du Golfe et l'intégriste fanatique. Plusieurs études ont démontré que le fait d'utiliser des stéréotypes dans le traitement médiatique des informations est courant dans la presse espagnole. Récemment, le *Consell de l'Audiovisual de Catalunya* (2006) a publié une série d'enquêtes sur le traitement télévisé, en octobre 2005, des tentatives d'entrée en Espagne par un groupe d'immigrants au niveau des grilles de la frontière de Melilla. Dans ces enquêtes, on observe l'homogénéité importante des diverses chaînes, la tendance à la dramatisation et à la mise en spectacle et la prédominance des sources officielles. Cependant, il est important de noter que plusieurs institutions font des efforts afin de limiter ce type de traitement médiatique des informations.

Suite à ces études, le *Consell de l'Audiovisual de Catalunya*a élaboré un rapport dans lequel est proposée une série de recommandations destinée aux médias. En voici les principaux points:

1. Concernant les programmes d'information.

1.1 Eliminer toute référence à l'origine ethnique des personnes si celle si n'est pas indispensable à la compréhension de l'information, étant donné que la condition ethnique des personnes ne détermine pas leur comportement.

1.2 Les rédacteurs des bulletins d'information feront en sorte, à tout moment, d'expliquer les informations relatives aux minorités ethniques en y apportant suffisamment d'éléments pour permettre au téléspectateur de les comprendre dans un contexte général, et on évitera l'illustration des informations avec des images qui ne correspondent pas aux faits décrits, pour ne pas amplifier les stéréotypes négatifs présents dans l'imaginaire habituel.

1.3 Favoriser la diffusion d'informations provenant d'autres domaines que l'immigration, la délinquance, les droits de l'homme ou les guerres. Garder à l'esprit que les pays et les peuples de référence génèrent également des nouvelles de type économique ou culturel, qui aident à la meilleure compréhension de leur complexité.

1.4 Veiller à l'utilisation correcte des concepts et éviter l'utilisation de synonymes qui ne le sont pas (comme par exemple, « islam », « islamisme », « arabe » ou « fondamentaliste » en essayant, chaque fois que c'est possible, d'expliquer les différences entre ces concepts.

2 Concernant les documentaires.

2.1 Les documentaires ne doivent pas s'imposer par rapport aux reportages ethnographiques ou ceux qui accentuent le supposé « exotisme » des minorités analysées, mais doivent offrir au téléspectateur une vision plurielle des réalités présentées.

2.2 Accentuer les opinions des intéressés, en plus des commentaires en voix off ou des opinions d'européens prétendument « experts » de la réalisation de documentaires.

2.3 Programmer de préférence les œuvres qui ne se limitent pas à souligner les caractéristiques socio-économiques et culturelles plus « différentes » et qui cherchent leur raison d'être dans l'exotisme.

3. Concernant les débats.

3.1 Faire en sorte qu'il y ait toujours un représentant des ethnies analysées lorsque le débat traite de problématiques qui les affecte, afin qu'elles puissent exprimer leurs opinions.

Toutes ces directives serviraient à repousser le racisme déjà présent dans les médias, à souligner l'importance de la documentation, de l'information, et du poids des mots et des images sur les sociétés en voie d'intégration.

### 3) Le traitement médiatique de l'immigré arabe

Ces vingt dernières années représentent une des périodes les plus complexes de l'histoire du journalisme. Selon Mohamed El-Madkouri dans son article « El Otro entre Nosotros: el musulmán en la prensa »(2006), le monde du journalisme a connu un véritable tournant dans les années 1990, suite à l'accélération des évènements politiques mondiaux. Les conflits qui sévissent le monde arabe ont provoqué l'émergence d'une nouvelle réalité et ont par conséquent obligé les sociétés à modifier leur conception du monde. Comme conséquence de ces changements, un nouveau langagecaractérisé par de nouvelles formules, expressions ou conceptions sémantiques apparait. En voici quelques exemples:

- les armées ne font plus *la guerre*, mais *la paix.*

- les verbes *combattre* et *lutter* ne s'emploient plus pour désigner des personnes mais des phénomènes : « combattre la faim, lutter contre le terrorisme etc.

- les bombes ne tuent ni ne détruisent, elles *éliminent*.

De plus, les journalistes teintent les termes servant à désigner les conflits actuels de connotations positives : *crise humanitaire, ingérence humaine, attaque préventive, sauver, pacifier, reconstruire, libérer, démocratiser, mission de paix* etc. Ce type de langage est récurrent dans la presse espagnole des années 1990, et ces méthodes nourrissent peu à peu le sentiment de nationalisme parfois déjà existant dans certains pays, et renforcent l'animosité envers le monde arabe et ses immigrants.

En effet, après l'ennemi communiste, l'Islam devient la nouvelle cible de l'Occident. Au début des années 1980, le terrorisme, qui était jusque-là un terme utilisé par les journalistes pour désigner le terrorisme dans divers pays (Irlande, Pays-Basque, Colombie, Italie, Grèce, Cambodge, Palestine…) s'est recentré sur les pays arabes pour devenir de façon quasi exclusive le terrorisme islamiste, fondamentaliste et intégriste.

#### 3.1 L'islam, religion terroriste ?

La relation entre les médias et l'opinion publique est très étroite, controversée et complexe, et fonctionne par rétro-alimentation. Cependant, ce sont bien les médias qui influencent l'opinion publique. De la même façon, la relation entre l'Islam et le terrorisme est très étroite. Les mouvements terroristes ou de lutte armée se revendiquent défenseurs de l'Islam. La presse occidentale utilise cette auto-proclamation souvent hors du contexte et du cadre culturel dans lequel elle s'inscrit. La presse fait alors preuve d'un manque de précision considérable, et véhicule des termes et des représentations pouvant être erronées. Les médias, à force de simplisme, en viennent à la conclusion suivante : les terroristes le sont car ils sont musulmans, en d'autres termes, leur religion les conditionne à devenir des terroristes.

Ces idéologies extrêmes se reflètent clairement et à divers degrés dans les différent articles publiés par les journaux espagnols *La Razón, El Mundo, ABC* et *El País*. Ces journaux sont classés en fonction de l'intensité avec laquelle ils associent l'Islam au terrorisme. La Razón occupe la place la plus extrême, tandis qu'El País se situe à l'extrême opposé. Selon l'auteur de l'article, les interprétations et les exégèses « sont généralement accompagnées d'affirmations fondées sur des citations inexistantes ». En d'autres termes, le Coran contient ce que le journaliste ou sa source d'informations souhaite qu'il contienne, indépendamment de si l'information vient réellement du Coran ou non.

Une autre des caractéristiques du discours de la presse est que les affirmations positives des musulmans quant à leur propre religion apparaissent entre guillemets ou en italique. De plus, selon el-Madkouri, avant les attentats de New York et de Madrid, les étudiants étrangers arabes et musulmans formaient une catégorie à part lorsqu'on parlait d'immigration et ils étaient presque inexistants aux yeux des médias, malgré qu'on pouvait lire les commentaires suivants dans la presse espagnole (Tomas Barbulo, "Moderados y fundamentalistas se enfrentan por el control del Islam en España", *El País*, 01/10/200) :

> Etudiants de pays arabes : venus pour effectuer des études universitaires. » Beaucoup d'entre eux maintiennent un haut niveau de spiritualité islamique, mais les problèmes de langage et le manque d'intégration limitent leurs relations à des associations ou des groupes isolés. Ils seraient environ 10 000.

Quant à la journaliste italienne Oriana Fallaci, elle affirme que tous les fils d'Allah sont des terroristes potentiels dans l'article « Los hijos de Ala » publié dans le journal *El Mundo* le 01/10/2000 :

> Il existe des dizaines de milliers de Oussama Ben Laden, et ils ne sont pas seulement en Afghanistan ou dans d'autres pays arabes. Ils sont partout, et les plus aguerris se trouvent précisément en Occident. Dans nos villes, dans nos rues, dans nos universités, dans les laboratoires technologiques.

Afin de camper leur position anti-terroriste, les médias américains opposent le Bien au Mal. Alors que le Bien représente le « Nous » visiblement désunis (on trouve de nombreux journaux utilisant des termes comme « unité nationale »), le Mal correspond à toute religion homogène, compacte. D'après les propos de Mohamed el-Madkouri, il s'agit une vision bipolaire et manichéenne du monde. Quant à Teun A. van Dijk (2004 : 211), il écrit :

> Dans le discours politique, comme dans d'autres discours fondés sur l'idéologie, la présentation positive que fait de soi-même l'orateur est associée à une présentation négative de l'autre ou des autres; ce qui reviendrait à dire qu'en utilisant le mépris envers l'autre ou les autres, on poursuivrait la polarisation entre l'endogroupe et l'exogroupe telle qu'elle est étudiée dans le domaine de la psychologie sociale.

Cette prise de position du gouvernement américain laisse peu de place au jugement critique qu'on interprètera comme étant une forme d'aliénation et non comme une volonté de pacifisme. L'Islam et la langue arabe sont les caractéristiques qui unissent tous les pays arabes. Cependant, l'Islam tend à être représenté dans la presse espagnole comme une religion arbitraire, fantaisiste, injuste envers les femmes, contraire aux droits de l'homme, à la modernité et à la liberté individuelle, omniprésente, et enfin, anti-démocratique. Cette

dernière caractéristique semble être une conviction de nombreux journalistes espagnols. D'un point de vue critique, la relation entre l'islam et la démocratie est la même que celle qui existe entre christianisme et démocratie ou judaïsme et démocratie. Mohamed el-Madkouri insiste sur le fait qu'il est important de différencier la religion et la dynamique sociale, et le retard historique de certains peuples par rapport à d'autres. Les arabes musulmans, indépendamment de leurs spectres politiques, pensent évidemment que la religion musulmane n'est pas opposée à la démocratie. Cependant, la vision de l'Islam comme étant une religion contraire à la démocratie paraît être une conviction inaltérable qui apparaît de manière spontanée dans beaucoup d'entretiens avec des musulmans. Voici un exemple, extrait d'un entretien avec Faouzi Skali, théologien et directeur du Festival de Musique de Fez, dans un article intitulé « Le terrorisme n'est pas une religion, c'est du fascisme », écrit par Miguel Mora dans *El País* le 29 mars 2003 :

> « Question : Mais tous les peuples sont souverains. Les démocraties et l'Islam ne s'entendent pas bien. »
>
> Dans ce cas-là, la contradiction selon laquelle la religion musulmane n'est pas compatible avec les démocraties est loin d'être exprimée de façon subliminale comme cela se fait généralement, mais elle apparaît comme une prise de position du journaliste. Il est intéressant de noter que tous les entretiens avec des écrivains ou artistes arabes ou d'origine arabe évoquent l'Islam d'une façon ou d'une autre. Il semble que le fait d'être arabe ou d'avoir des origines arabes est indissociable de l'Islam, sujet sensible qui attire le lecteur.

Selon la plupart des journalistes, l'Autre est donc incompatible avec la démocratie, et faible d'un point de vue économique et social. Le journaliste Javier Valenzuela écrit à ce propos dans *El País* un article intitulé « Comment lutter contre Al-Qaïda » (1er avril 2004)

En ce qui concerne leurs territoires, les pays occidentaux doivent se soucier de la pleine intégration des immigrants musulmans et du développement au sein du territoire d'un islam compatible avec la démocratie, les droits de l'homme et l'égalité de la femme. Ce à quoi semble répondre la journaliste précédemment citée Oriana Fallaci (*La Force de la Raison*, 2004 Monaco : Éditions du Rocher)en ces termes : « L'invasion actuelle de l'Europe n'est autre qu'un nouveau chapitre des invasions arabes et ottomanes qui se sont succédées au fil des siècles ». Elle affirme que « Les musulmans ne peuvent comprendre la démocratie. » et que puisqu'ils « se reproduisent comme des rats », ils domineront sous peu la société et supprimeront les libertés occidentales.

Pour cette écrivaine, l'Autre est un envahisseur, considéré comme un fléau nuisible et menaçant. Cette frontière infranchissable entre l'Islam (l'Autre) et la démocratie (Nous) s'est créée après les attentats du 11 septembre.

Au cours d'une enquête réalisée sur des étudiants âgés entre 15 et 17 ans parmi lesquels se trouvait une minorité d'élèves d'origine étrangère, on leur a demandé d'expliquer ce qu'était pour eux « fondamentaliste » et « intégriste ». 85% des élèves ont répondu que les fondamentalistes et les intégristes étaient des « musulmans, islamiques, arabes ». Certaines des réponses furent « des fanatiques comme ceux qui se sont écrasés contre les Tours

Jumelles ». Le résultat a démontré qu'ils ne savent non seulement pas différencier le fondamentalisme et l'intégrisme, mais qu'en plus ils associent l'islam au terrorisme.

Si nous analysons les termes employés dans la presse lors des trois jours suivants les attentats du 11 septembre, on trouve fréquemment les suivants : civilisation, liberté, démocratie, justice, droits de l'homme, ouverture, multiethnicité, développement, bien-être, liberté religieuse, laïcisme, tolérance, pluralisme, richesse, pro-démocratie, liberté de la femme, égalité et même christianisme. Ces termes sont liés au « Nous » de manière très positive. Il a été remarqué que ce sont parfois ces valeurs qui rendent l'Occident vulnérable. Tous ces substantifs positifs correspondent à leurs antonymes, appliqués à « l'Autre » : barbarie, oppression, théocratie, répression religieuse, islamisme, fanatisme, intégrisme, patriarcat, islam, pauvreté, anti-démocratie, discrimination etc. ce qui prive l'Autre de toute rationalité aux yeux de l'opinion publique.

Selon les enquêtes menées par Mohamed El-Madkouri, l'islam et le Coran sont des éléments constants dans le discours opposant le « Nous » et « l'Autre ». Le discours espagnol relatif aux pays arabes est très islamisé et les sociétés musulmanes sont décrites comme trop « coranisées ». Il observe également une polarisation du lexique relatif à l'immigré arabe ou musulman. En effet, l'analyse du discours sur l'immigration reflète le fait que la presse présente « l'Autre » comme l'antithèse du « Moi », c'est-à-dire, que les journalistes opposent ces deux éléments volontairement. Cette polarisation semble être le résultat de l'histoire sur l'inconscient collectif. Le lecteur associe la conquête avec le passé et l'immigration avec le présent.

Mohamed El-Madkouri conclut son article en présentant les différentes stratégies discursives appliquées à « l'Autre » lorsqu'il est musulman :

- la littératurisation : « l'Autre » est représenté non pas comme un individu, mais comme un personnage littéraire, privé de raison et de rationalité car il vit selon les préceptes du Coran, présenté comme un livre irrationnel et violent.

- le silence de « l'Autre »: il est quasiment toujours l'objet du discours et jamais sujet de celui-ci, en particulier lorsque le discours traite de l'islam. La voix de « l'Autre », en tant que connaisseur et interprète de sa propre religion est inexistante.

- la généralisation de « l'Autre ». Les manifestations, les faits divers, les discours politiques etc. sont regroupés pour former un ensemble propre à « l'Autre ».

- « L'Autre » antithétique. « L'Autre », l'islam, est caractérisé par des valeurs négatives. Il est l'antithèse du « Moi », à qui on attribue au contraire un ensemble de valeurs positives.

- Islamisation de « l'Autre ». Il existe peu de différences dans le discours entre les termes arabe et musulman. Comme si tous les arabes étaient musulmans et tous les musulmans, arabes.

- Recours au passé. Le passé historique hispano-arabe est considéré pour la plupart non pas dans son ensemble, mais pour ses aspects discursifs négatifs, comme par exemple les références systématiques à la reconquête ou à l'invasion musulmane.

**4) L'immigration dans les médias français**

Il est souvent affirmé que l'immigration a fait son apparition dans les médias au moment de la montée du Front national au milieu des années 1980. Cependant, une étude plus minutieuse permet de nuancer cette affirmation. Il s'agit du début des années 1970, à travers la presse, la radio ou la télévision, médias par lesquels les Français se familiarisent avec l'immigration, sujet peu d'actualité jusqu'alors.

La société se confronte alors à deux réalités indissociables et traumatisantes. Les Français prennent conscience que la population étrangère est de plus en plus nombreuse, qu'elle fait activement partie de l'économie du pays et qu'elle est également exploitée et en situation de grande précarité. Les Français prennent aussi conscience d'un sentiment de rejet bien réel face à ces étrangers, qui évolue peu à peu vers le racisme. Alors qu'il était tabou depuis de nombreuses années, ce sentiment provoque un malaise que les médias vont transmettre de façon significative et régulière.

Alors qu'en 1983 et jusqu'à 1985 on assiste à l'affrontement de l'extrême-droite et des mouvements antiracistes, le thème de l'immigration apparait dans les années 1970 et envahit les médias à long terme, suite à l'incendie d'un foyer d'Aubervilliers en janvier 1970, premier évènement médiatisé concernant l'immigration, et à de violents incidents dans le sud de la France en 1973. Ces faits divers provoqueront un débat national sur le racisme et l'immigration. A l'époque, la télévision est l'un des principaux médias par lequel les Français découvrent les travailleurs immigrés.

**4.1 L'incendie d'un foyer d'immigrés, faits divers médiatique**

Au tout début des années 1970, les Français sont émus lorsqu'ils apprennent la mort par asphyxie de cinq ouvriers africains dans la nuit du 1 au 2 janvier 1970 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Ce drame marque le premier contact des Français avec les réalités sociales de l'immigration, ce qui démontre leur ignorance et leur naïveté à ce sujet. La presse, la radio et la télévision nationale, jusqu'alors très discrètes sur la situation des travailleurs immigrés, y consacrent plusieurs articles et reportages. Le système capitaliste est remis en cause et on assiste à une réflexion publique sur les mesures à prendre et le poids politique de l'extrême-gauche.

Le drame fut une occasion pour les Français de prendre conscience des difficultés rencontrées par les travailleurs immigrés, car les enquêtes publiées à ce sujet exposaient la même conclusion : les immigrés vivent en France dans des conditions inacceptables et indignes de notre société moderne. Dans le foyer d'Aubervilliers, afin de faire face au froid hivernal, un groupe de travailleurs africains décidèrent de faire un feu de bois. Ce feu leur permit de passer

la soirée sans trop souffrir du froid, mais malheureusement, lorsque tous furent endormis, la braise dégagea un taux d'oxyde de carbone considérable et au matin, quatre Sénégalais et un Mauritanien avaient trouvé la mort. L'opinion publique, choquée par ces circonstances participa à la polémique engagée par les médias au sujet des conditions d'accueils des immigrés. La presse élargit le tableau des foyers-taudis des immigrés à l'ensemble de la région parisienne. François Luizet dans *France-Soir* (*France-Soir*, 4-5 janvier 1970), évoqua le cadre "sordide et ignoble" des taudis de Paris et informa que des travailleurs africains vivaient à 300 ou 400 dans des usinesdésaffectées: *"A Montreuil, j'ai vu des rats dans les charpentes vermoulues: là vivent les Africains"*. Le journaliste évoqua la "plaie odieuse qui ronge la ceinture de Paris, la clochardisation systématique du sous-prolétariat africain". Analphabètes, tuberculeux et mal nourris pour la plupart, ces immigrés rappelaient les ouvriers des romans de Zola ou de Dickens sur la condition ouvrière au 19ème siècle. Dans *L'Express* (12 janvier 1970, article de Jean-François Kahn, « Des négriers dans la ville »), Jean-François Kahn proposa un tour d'horizon des foyers parisiens en décrivant les différents sites d'une manière réaliste, comme les foyers de Saint-Ouen, Saint-Denis, ou Ivry:

> Le foyer c'est tout d'abord un débarras où s'entassent des flippers cassés et des matelas pourris. Puis c'est une cour cernée de hauts murs, où traînent des gamelles emplies de couscous. Un trou béant, noir et gras, s'ouvre dans un mur: la cuisine (...). En haut dans un coin de l'ancien entrepôt, on a aménagé un dortoir, long couloir noir, toutes les verrières sont bouchées, où sont entassés une soixantaine de lits de fer, superposés. La literie est d'une couleur et d'une matière indéfinissable. Autour des lits sont entassées des hardes de toutes sortes apparemment destinées à protéger les intimités. Ici et là des chemises immaculées sont exposées comme des trophées.

L'opinion publique prit conscience que l'incendie d'Aubervilliers n'était pas une tragédie isolée lorsque le 10 janvier de la même année, une famille portugaise fut retrouvée asphyxiée dans son domicile (une pièce unique) de Bresson, près de Grenoble, suite à l'utilisation d'un chauffage défectueux.

### 4.2 Une prise de conscience grandissante

Après le choc du drame d'Aubervilliers, l'opinion prit conscience du rôle fondamental de l'immigration au sein de l'économie nationale. On soulève de nombreuses questions sur la situation sociale des travailleurs immigrés, jusqu'alors ignorée. Même si ces travailleurs constituent une société parallèle, l'économie française ne peut pas s'en passer et considère l'immigration comme un flux économique vital pour la France. Le 14 janvier 1970 à la télévision (émission *Les Dossiers de l'écran*, 14 janvier 1970), Michel Massenet insiste sur le caractère indispensable de l'immigration, en déclarant devant 20 millions de téléspectateurs : "Avec une population active de 40%, comment pourrions-nous assurer en France un niveau de vie de la population, sans l'abaisser, assurer la retraite des vieux..., la charge qu'impliquent les étudiants..., les investissements sociaux pour les enfants, sans l'immigration!"

Ces propos furent confirmés par le Premier ministre Jacques Chaban-Delmas (propos tenus à la conférence de presse qu'il donna lors de la visite du bidonville d'Aubervilliers le 12 février

1970 ; *La Nation*, 13 février 1970) en ces termes : "Sans les trois millions d'étrangers résidant en France, notre économie ne pourrait tourner à plein régime. Donc, il est exclu d'interdire l'immigration".

Suite à la médiatisation importante du drame d'Aubervilliers, le gouvernement rouvrit le dossier des bidonvilles. Le 12 février 1970, Jacques Chaban-Delmas visita le bidonville d'Aubervilliers. A son retour à Matignon, il donna une conférence de presse (*La Nation*, 13 février 1970) au cours de laquelle il donna son impression : "J'ai pu constater des conditions insupportables pour nous, et cependant, elles sont supportées par ceux qui les subissent (...). J'ai vu une cave où s'entassent plusieurs dizaines d'Africains dans des conditions inénarrables au sens strict du terme". Le Premier ministre promit l'éradication totale des bidonvilles pour 1972.

Un sondage réalisé par l'IFOP entre le 20 et le 25 janvier 1970 (Sondages, 6 février 1970, pages 78-79), démontre l'importance de cette affaire au sein de l'opinion française, rapidement sollicitée pour réagir au sujet des conditions de vie des travailleurs immigrés. Cette enquête, fut l'une des premières concernant directement l'immigration et posait une question en trois parties : d'après ce que vous voyez autour de vous, les conditions de venue en France des travailleurs étrangers sont-elles dans l'ensemble satisfaisantes ou pas? Et leurs conditions de travail? Et leurs conditions de vie (logement, nourriture)?

Bien que plus d'un quart des Français ayant répondu au sondage ont déclaré ignorer la question de l'immigration, une majorité de Français dénoncèrent le dysfonctionnement de la prise en charge sociale des immigrés. En effet, les conditions d'entrée et de vie des immigrés en France sont considérées insatisfaisantes pour 52% des sondés. Quant aux conditions de travail, on obtint 38% d'opinions « pas satisfaisantes » contre 35% d'opinions « satisfaisantes ».
A cette époque, la médiatisation de l'évènement était également liée à l'agitation des groupes d'extrême-gauche. La CGT et la CFDT de la région parisienne avaient appelé à ne pas se rassembler lors des obsèques des cinq africains par souci de dignité, ce qui n'a pas été compris par beaucoup de Français. Les groupes de gauche firent de la cérémonie un meeting politique arborant pancartes et drapeaux et criant des slogans comme « Nous vengerons nos camarades ! ». Un cortège de manifestants accompagna le convoi mortuaire le poing tendu et se dispersa à l'apparition des forces de l'ordre. Après l'inhumation, main dans la main, des jeunes Français etAfricains appartenant à des organisations gauchistes brandirent des drapeaux rouges et lancèrent un appel aux travailleurs migrants pourqu'ils se regroupent en comités de locataires afin d'obtenir de meilleures conditions de logement et qu'ils luttent en usine contre l'exploitation patronale.

### 4.3 Sensibilité et ignorance de l'opinion

L'importance de l'incendie d'Aubervilliers dans le débat sur l'immigration est mise en évidence dans la programmation d'une soirée télévisée portant sur ce même sujet. Le 14 janvier 1970, sur la 2ème chaîne del'ORTF, l'émission populaire *Les Dossiers de l'écran*

consacrée aux travailleurs immigrés projette le film *Les chemins de l'espérance* suivi d'un débat. Le film a été réalisé en 1951 par l'italien Pietro Germi. Il retrace le périple d'un groupe de Siciliens qui, chassé par la fermeture d'une mine de soufre, parcourt l'Italie à la recherche d'un emploi.

A l'occasion de cette soirée le présentateur Alain Jerôme avait réuni des étrangers de nationalités diverses : un Algérien, un Espagnol, un Portugais, un Yougoslave, un Italien et un Mauritanien. Etaient également présents Michel Massenet de la Direction de la population et des migrations, Francis Bouygues, chef d'entreprise qui employait environ 80% des étrangers parmi son personnel, Marius Apostolo et Pierre Evain, chargés des questions sur l'immigration respectivement à la CGT et à la CFDT et Mme Banine, auteur de l'ouvrage *La France étrangère* (Banine, (1968) *La France étrangère*, Paris : Desclée de Brouwer).

Le débat, trop technique, n'atteignit pas les objectifs prévus et les problèmes concrets ne furent pas abordés. Les travailleurs immigrés se montrèrent désabusés et déçus de leur expérience en France. Aucun d'entre eux ne manifesta l'intention de se faire naturaliser, les motifs les ayant poussés à s'expatrier étant, selon eux, d'ordre économique.

A la fin de l'émission, le brouhaha traduisait le malaise ambiant autour du drame d'Aubervilliers. Le débat prit alors un ton agressif, le travailleur mauritanien ne cacha pas sa déception, affirmant que des problèmes essentiels avaient été escamotés à l'image de l'indifférence des pouvoirs publics et ses propos étaient chargés d'émotion: "Mais... Avant que l'émission se termine je voudrais dire quelques mots... S'agissant de l'accueil, des structures d'accueil, et du logement,on constate un laisser-faire... Les inconvénients de ce laisser-faire, nous les avons vécus récemment avec le drame d'Aubervilliers. Ce drame n'est que le prélude à d'autres catastrophes plus graves encore car il se pose chaque jour des problèmes de plus en plus épineux".

Michel Massenet répliqua en déclarant que ces propos n'étaient pas représentatifs de l'ensemble des immigrés et l'émission s'acheva dans la confusion générale.

Sans être un sondage traditionnel, le synopsis des questions des téléspectateurs permet de dresser un état de l'opinion au moment précis du débat. L'émission *Les Dossiers de l'écran* invitait les téléspectateurs à réagir au fur et à mesure de l'émission, par l'intermédiaire de Guy Darbois, recueillant les appels téléphoniques au standard de l'ORTF. Les statisticiens de l'émission ont répertorié 513 personnes qui avaient posé une ou plusieurs questions. Dans le lot des questions jugées intéressantes, seulement 25 furent retenues.

Les questions, avis, jugements ou opinions exprimés étaient négatifs, instinctifs, hostiles parfois racistes ou, au contraire, ouverts, curieux, réfléchis. Sur l'ensemble des appels retenus, 288 étaient plutôt des réactions négatives et 167 des réactions positives, 74 étant difficilement classables. L'hostilité à l'égard des étrangers était majoritaire, 55% des téléspectateurs de l'émission témoignant d'une attitude défavorable (contre 31% d'opinions favorables et 14% d'opinions non clairementdéfinies). Le nombre élevé des réactions hostiles (288) trahit le racisme ordinaire des Français, entretenu par l'ignorance. Les attitudes positives recensées dans les appels au standard de l'ORTF étaient moins nombreuses (167). Au-delà des formulations parfois confuses, ce type de réaction témoignait d'une volonté de compréhension et d'amélioration de la situation des travailleurs immigrés chez le téléspectateur.

Ces questions démontrent autant une absence d'information au sujet desconditions de vie des travailleurs immigrés qu'un racisme populaire important même tempéré par des attitudes plus solidaires.
Le poids du drame d'Aubervilliers est également visible au cinéma. En 1969, le cinéaste René Vautier avait réalisé un film intitulé *Les Trois Cousins* (film de René Vautier, France, 1969) qui racontait la mort par asphyxie de trois ouvriers algériens. Le film fut interdit par la censure parce qu'il présentait la vie des travailleurs immigrés sous un aspect jugé "trop noir".
Dans les rares films mettant en scène des immigrés dans la France du début des années 1970, on retrouvait l'image d'un immigré rejeté, soumis aux dures réalités entre lieu de travail et d'habitation, figé dans des attitudes et des comportements stéréotypés et empruntés. Le film *Mektoub* d'Ali Ghalem (France, 1970), réalisé peu après le drame d'Aubervilliers en 1970 met en lumière les difficultés des migrants à travers le récit d'un Algérien victime du racisme des Français. Clin d'oeil au drame, le personnage central partage une petite chambre avec six de ses compatriotes.
Robert Buron, maire socialiste de Laval et Madeleine Trebous respectivement président et secrétaire de l'Association franco-africaine et de l'association France-Algérie, insistèrent sur la nécessité de ne pas oublier ce fait divers dans un article où ils déclarèrent: "L'oubli de l'injustice est pire que l'injustice" (*Le Monde*, 13 janvier 1970). Le drame d'Aubervilliers devint une sorte de référence en matière de logement des immigrés et resta présent dans les mémoires alors que la montée du racisme se développa notamment en 1971 et 1973.

### 4.4 Les immigrés à la télévision

Pendant les mois de janvier et février 1970, l'actualité est dominée parle premier débat télévisé sur l'immigration, qui révéla les failles de la société française à l'égard de ces hôtes du tiers-monde. Toutefois la rencontre immigration-médias ne s'est pas faite seulement de façon bienveillante, elle s'est également accompagnée d'un sentiment diffus qui gagnait l'ensemble de la société française, un racisme ordinaire qui, à partir de cette date, accompagnait systématiquement le traitement de la question des étrangers en France.
Les Français se découvrent racistes, comme l'illustre la série d'articles de Jean Lacouture dans le quotidien Le Monde entre les 20 et 23 mars 1970, intitulée "Les Français sont-ils racistes?" (*Le Monde*, 20-23 mars 1970).

Rares avaient été les émissions au cours des années soixante qui traitaient la question du racisme, l'émission Régie 4, diffusée le 10 juin 1969, était l'exception car elle proposait une séquence sur les étrangers. On y découvrait, à travers les propos racistes de deux rapatriés d'Algérie, l'importante hostilité de l'opinion à l'égard des immigrés. Mais à partirde 1973, nombre d'émissions traitant de l'immigration mirent en lumière l'impact du racisme.

Le 23 mai 1973, l'émission *Les Trois Vérités* proposa pour sa première un débat sur l'immigration intitulé : Les travailleurs immigrés: comment réduire les inégalités ? Une quinzaine de Français se divisèrent en deux groupes: ceux qui rejetaient les immigrés et ceux

qui expliquaient leur présence par la demande économique. La parole fut donnée à des immigrés qui racontaient l'accueil qui leur était réservé, qu'ils jugeaient très décevant.

Le 31 août 1973, en pleine flambée raciste, l'émission d'information *Magazine 52* programma un reportage sur les travailleurs immigrés qui tentaient de jauger l'importance du racisme ordinaire. En 1974, la même émission consacra deux autres numéros au thème de l'immigration, présentant à chaque fois une France fortement raciste: le 23 mars un reportage dans le nord de la France (3ème chaîne de l'ORTF, 24 mars 1974, reportage de Patrick Pesnot) et le 13 juin une enquête intitulée « Des Algériens pour quoi faire? »
L'année 1975 fut sans doute la plus riche en matière de programmation sur l'immigration. Trois émissions de Patrice Lecomte dans la série *Mise au point* sur FR3 abordèrent la question, les 7, 14 et 21 janvier, Le racisme et les migrants. A travers plusieurs enquêtes sur les attitudes des Français à l'égard des étrangers, il s'agissait de dénoncer les préjugés, le racisme quotidien à leur égard et de montrer les conditions de vie qui leur étaient réservées.
Le journaliste dressa un bilan (*Mise au point*, FR3, 7-14-28 janvier 1975 ; compte rendu dans *Politique Hebdo* le 9 janvier 1975) de la situation des travailleurs immigrés dans la région de Marseille et toutes les opinions s'exprimèrent: prêtres, syndicalistes, ouvriers, sociologues, biologistes, médecins,militants d'extrême-droite et immigrés eux-mêmes. Le message véhiculé était clair: les immigrés ne sont pas qualitativement différents des Français, ils ne sont pas porteurs de germes contagieux, et ne sont pas forcément impliqués dans la délinquance. Daniel Lecomte montra les dures conditions de vie des immigrés: victimes du racket, de l'exploitation, contraints à la promiscuité, subissant haine et préjugés.

C'est surtout à l'occasion de l'émission *Les Dossiers de l'écran* sur *Antenne 2*, que la question du racisme fut exposée de manière significative. Outre l'émission de 1970, le 14 janvier 1975, l'émission fut consacrée à un débat sur l'immigration après la diffusion du film *Mektoub*. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat, Mohamed Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie à Paris, Hervé de Fontmichel maire de Grasse, le consul du Portugal, un ancien conseiller du Sénégal, un PDG d'une société employant des étrangers, une assistante sociale, un Yougoslave et un enseignant marocain furent les principaux invités. Guy Darbois, chargé de recenser les appels téléphoniques, précisa que la plupart des appels reçus étaient opposés à la présence des travailleurs immigrés: "Il y a encore beaucoup à faire pour donner aux Français une meilleure connaissance des faits et pour les amener à un peu plus de tolérance et de fraternité".

Si certains condamnaient le racisme, d'autres se montraient soit ignorants, soit xénophobes: "Ces gens doivent s'adapter à nous et non nous à eux" ou: "Ces gens ont tous les droits. Les immigrés n'ont aucun complexe. C'est complètement aberrant de nous les faire supporter ce soir" ou encore: "Il est anormal de considérer ces gens-là comme des esclaves. Ils ont énormément d'avantages et ne paient pas d'impôts". Le maire de Grasse fit écho des jugements hostiles les plus répandus dans l'opinion distinguant "ceux qui ont du travail et ont droit de ce fait à la plus cordiale amitié du peuple français" de ceux quine travaillaient pas et causaient des troubles. Il établit une différence entre "Italiens, Espagnols, Portugais, populations méditerranéennes parfaitement accueillies et intégrées" et les Arabes: "Les autres civilisations posent des problèmes: il n'est pas question qu'ils acquièrent la nationalité

française ou qu'ils s'intègrent. C'est une migration transitoire qu'il est nécessaire d'accueillir correctement, mais il est nécessaire qu'ils se conduisent correctement sur le sol français. La population française est obligée de les supporter". Cette émission fut contestée car le film fut coupé au moment où les immigrés s'exprimaient en arabe et parce que les producteurs de l'émission n'avaient pas invité de travailleur immigré au débat. La journaliste ClaudeSarraute, dans Le Monde, (*Le Monde*, 16 janvier 1975) parla d'un débat sur l'immigration "par contumace" et accusa Armand Jammot d'avoir donné la vedette à la xénophobie du maire de Grasse.

Le 21 novembre 1978, une nouvelle émission des *Dossiers de l'écran* fut consacrée aux travailleurs immigrés, à l'occasion de la Semaine de dialogue Français-immigrés. Après la diffusion du film du Tunisien Naceur Ktari *Les Ambassadeurs* dénonçant le racisme anti-arabe, le débat mit aux prises Lionel Stoléru, venu expliquer sa politique de retour avec des travailleurs immigrés — un Malien, un Marocain, une Portugaise et un Algérien — et des élus tels le maire communiste de Gennevilliers, Lucien Lanternier et le maire socialiste de Bethune, Jacques Mellick. Les propos furent âpres et Alain Jerôme eut bien du mal à mener le débat à son terme. Claude Sarraute dans *Le Monde* parla d'un "dialogue de sourd" (*Le Monde*, 23 novembre 1978). Les producteurs de l'émission furent une nouvelle fois accusés de ne pas avoir organisé un débat équitable en n'invitant aucun représentant des associations de soutien aux travailleurs immigrés. Libération s'inquiéta d'une France "majoritairement raciste":
"Une vague raciste à l'état pur, venant d'auditeurs de toutes confessions et de toutes idéologies. Vague brutale, naïve, quasiinnocente dans ses justifications" (*Libération*, 23 novembre 1978).Ce constat amenait à nuancer sérieusement les propos du président Giscard D'Estaing qui avait déclaré que la France était "à l'abri du racisme".

**4.5 La parole aux immigrés**

Les émissions télévisées donnent à présent l'occasion aux travailleurs immigrés de s'exprimer sur leurs conditions de vie, renvoyant aux Français l'image d'une société raciste.
Un reportage de George Ferraro sur une cité de transit à Lille, intitulé *Hadjira*, Ahmed, Abdel publié en juin 1973 dans le magazine *Flash*, ainsi que plusieurs émissions télévisées donnent la parole aux travailleurs étrangers, tous visiblement déçus de l'accueil des Français.
En septembre 1975, le troisième volet d'une série de Jacques Frémontier *Vivre ensemble* avait pour sujet, "Les immigrés dans la cité", Bernard Gesbert y proposait une description des cités de transit de la région parisienne en donnant la parole à ses habitants, presque tous des migrants (Christian Bosseno, « 200 téléastes français » dans *Cinémaction*, hors-série, février 1989, page 485). Le réalisateur Yves Laumet dans Un dimanche à la Goutte d'Or en 1977 puis le reportage Paris-misère, le 29 mai 1978 surAntenne 2, donnèrent la parole aux immigrés maghrébins dans les cafés de ce quartier parisien.
Armand Gatti réalisa en 1978, *Le lion, la cage et ses ailes*, documentaire qui proposait de donner la parole à six communautés immigrées vivant à Montbéliard où étaient implantées les usines Peugeot. Le titre évoquait Peugeot (le lion), la ville de Montbeliard (la cage) et les migrants (les ailes). Tourné avec peu de moyens de janvier à août 1975 et sur un ton nouveau,

le film narrait une sorte d'épopée quotidienne, réflexive sur les difficultés des travailleurs immigrés en laissant chaque communauté s'exprimer librement.

Parmi ces productions, la plus complète fut *La mal vie*, documentaire diffusé sur Antenne 2 le 26 novembre 1978. Deux heures durant, lacondition des ouvriers immigrés fut analysée par le cinéaste Daniel Karlin et par le psychiatre Tony Lainé. Le documentaire, contenant plus de 200 entretiens, est le résultat de quatre semaines d'enquête à Marseille. Le film porta également sur la chronique de deux vies, celle de Noureddine, chômeur, et celle de Naïmi, travailleur de chantier qui maniait la pelle etla pioche à trente mètres sous terre, le but étant de sensibiliser les Français sur le racisme ordinaire et la souffrance des immigrés. Ce reportage suscita l'émotion des téléspectateurs comme le fit remarquer l'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun: "Avec ce livre et ce film, Daniel Karlin et Tony Lainé vont perturber et changer les regards. Car le spectateur ne peut pas ne pas se sentir concerné par cette "mal vie" qu'il côtoie au quotidien sans la voir.
Concerné, c'est à dire touché dans sa sensibilité, bouleversé dans son imaginaire et ses fantasmes, interpellé par un vécu qui lui seraitinsoutenable, insupportable, s'il devait le vivre en terre étrangère"(Voir l'entretien avec Catherine Humblot dans *Le Monde*, 19-20 novembre 1978 et l'ouvrage de Daniel Karlin, Tony Lainé, *La mal vie*, Paris : Editions sociales,1978, préfacé par Tahar Ben Jelloun. Page 13)
Le réalisateur Daniel Karlin y avait clairement défini ses objectifs:"Apprendre à voir: si mon travail peut être d'une quelconque utilité, elle sera qu'après mon livre ou mon film, ceux de mes concitoyens que j'aurai émus ou convaincus portent un autre regard sur les hommes dont j'ai voulu parler ici".
En 1980, un autre documentaire diffusé sur *TF1* suivait, 24 heures durant, une famille algérienne dans une optique de sensibilisation des spectateurs. En 1974, deux téléfilms décrivent également les malheureux itinéraires de Portugais. Maurice Failevic racontait l'histoire de Joachim, jeune Portugais venu en France pour gagner sa vie. Celui-ci ne trouvera jamais le chantier dont il avait l'adresse, malgré l'aide d'un instituteur qui l'invite à dormir chez lui. Joachim finira son périple dans un bidonville, sans travail.

Il est intéressant d'observer que même si on donne la parole à l'immigré, et même si le public lui porte de l'intérêt, il n'a qu'un rôle passif et figé dans la production télévisuelle des années 70. Il est bien souvent représenté comme une victime, sans ressources ni moyens de réagir.
Réveillés par le drame d'Aubervilliers, la télévision et autres médias se sont emparés de l'immigration. Cette médiatisation a permis une prise de conscience de l'existence, du potentiel des immigrés et de leurs conditions de vie difficiles. Dans les années 1970, la présentation d'une société française en proie au racisme ordinaire et des travailleurs immigrés en situation difficile était novatrice. Durant cette décennie, le traitement médiatique du problème a été simpliste voire manichéen: les immigrés misérables, malheureux, victimes du système, n'aspirant qu'à rentrer chez eux sont face à des Français xénophobes qui n'accepteront jamais de vivre avec eux. Ce face à face artificiel entretenu par les événements n'a pas permis aux Français d'aborder sereinement les questions liées à l'enracinement durable des migrants. Objet d'intérêt pour les médias, l'immigration a gagné en qualité mais aussi en

spectaculaire, faisant sesuccéder le positif et le négatif à l'image des comportements des Français.
A partir de 1983-1985, les médias ont appréhendé une immigration davantage enracinée au sein de la société, de façon plus subtile et plus complexe, comme le montre l'étude de Marie-Françoise Lévy (Levy, Marie-Françoise Levy (1975-1991) « L'immigration dans la production documentaire, le magazine, la fiction française, variations autour d'un thème » dans Claire Frachon, Marion Vargaftig, "Télévisions d'Europe et immigration", actes du colloque de l'INA, association Dialogue entre les cultures, 1993, pages 56-65). Il existe pourtant une filiation entre l'approche médiatique de l'immigration dans les années 70 et la surmédiatisation de ces dernières années, car les questions de fond sont récurrentes: quelle place pour l'étranger dans la société? Et quelle société pour la France? A ces interrogations incontournables, les médias, n'apportent aucune réponse, pas plus dans les années 1970 que de nos jours. Contribuant au débat, la télévision, la radio et la presse sont à la fois bénéfiques et frustrants: informant et dramatisant, ils ne sont que le reflet opaque des attitudes de l'opinion publique sur une question devenue « de société ».

### 4.6 Un tournant dans les années 1990

A partir des années 1980/90, la thématique de l'image et de la représentation des immigrés est reprise dans les médias à de nombreuses reprises et le nombre de productions augmente, notamment dans la littérature scientifique. En 1991, le CIEMI (Centre d'Information et d'Etudes sur les Migrations Internationales) réalise, en plus du traitement régulier de cette problématique dans sa revue *Migrations Société* (1989), la première enquête qui porte non plus sur les émissions spécifiques destinées aux immigrés, mais sur la présence et la représentation des minorités ethniques à la télévision française. Il s'agit d'une analyse quantitative portant sur les journaux télévisés, les documentaires, les fictions et les jeux.
Tout comme le CIEMI (*Migrations Société*, 1989, 1992, 1994, 1995), des revues spécialisées consacrent des dossiers et des numéros spéciaux, publiés pour la plupart dans la première moitié desannées 1990 (Migrants-Formation 1990, MédiasScope 1993). Les recherches sont majoritairement sociologiques (Lorreyte 1988, Bonnafous 1990, Bosséno 1990, Dewitte 1990, Boubeker, Perotti 1991, Bourdon 1991, Battegay et Boubeker 1993, Bensalah 1997, Hargreaves 1993, 1997) ou historiques (Giraud 1993, Gastaut 1997, Georges-Picot 2001, Mills-Affif 2004). Certaines publications sont issues de colloques (Frachon, Vargaftig 1993).
D'autres, enfin, prennent la forme de rapports (Le Van 1989, RSF 1992). L'augmentation considérable des publications scientifiques concerne autant les productions médiatiques que les rencontres et autres manifestations, scientifiques ou non(Chevilly-La-Rue 1991, ADEC 1992, Conseil de l'Europe 1995).

La presse, principalement *Le Monde*, *Libération* ou encore *Le Nouvel Observateur*, ainsi que la radio, notamment *France Culture*, et la télévision, que cela soit *France 2* ou *France 3*,relayent les questions posées sur l'intégration, sur la représentation des immigrés à la télévision, sur la banlieue etc.

L'année 1995 sera celle de la production médiatique. A partir de cette date, la production d'articles de presse devient continue et régulière ; les thèmes et les approches proposés sont diversifiés et enrichis par les travaux des chercheurs.
Qu'ils relèvent de la presse écrite, de radio ou encore de télévision, ces médias évoquent le magazine *Saga-Cités* sur *France 3* (*Le Monde* en 1996, 1998, 2000), le festival de Douarnenez (*Le Monde* 1996, *France Culture* 1996), le traitement de la banlieue (*Le Monde* 1997, *SagaCités* 1998, *France Culture* 1998) ou encore des minorités aux Etats-Unis (*LeMonde* 1996, 1997 ; *Le Figaro* 2000) et au Canada (*Le Monde* 2000), la conférence de pressedu Collectif Egalité portant sur la discrimination faite aux minorités visibles et aux noirs à latélévision française (*Le Monde*, 1999, 2000 ; *Libération* 1999, 2000 ; *France 5* 2000, *EnvoyéSpécial* 2000…), la politique audiovisuelle du gouvernement et la question des quotas (*LeMonde* 2000, *Le Figaro* 1999).

### 4.7 L'immigration dans les médias de 2000 à 2005 : un thème devenu central

Au cours de cette période, la contribution du monde scientifique au thème de l'immigration dans les médias se poursuit. Parmi ces contributions figurent notamment le travail d'Edouard Mills Affif (2004) sur les représentations audiovisuelles de l'immigration à la télévision française entre 1960 et 1986ou encore celui de Jonathan Mildenhall (2002) sur les minorités ethniques dans la publicité. Face à l'étude du discours négatif et parfois ambigu des médiass sur les personnes issues de l'immigration, de nouvelles recherches sont consacrées à une vision plus positive ou, à des recherches s'inscrivant dans une démarche volontariste de lutte contre le racisme (Ouali 1997, Bourges 2000), les stigmatisations (Michel 1998, Abdallah 2000) et les discriminations (Conseil de l'Europe 2000).
A partir de 2000, les colloques et autres rencontres sur le thème de la représentation et la représentativité des immigrés au sein des médias continuent de se multiplier en France ; colloques et rencontres organisés dorénavant, pour la plupart, par ou avec l'aide de l'Etat français et/ou d'organismes publics (ADAMI 2001, GRREM 2003, ARTE 2004, FASILD /HCI / CSA 2004, IISMM-EHESS 2005…).
Alors que le décryptage des images des actualités filmées via les archives voit le jour dans les productions (Dinnemartin, Noiriel 2002), l'EPRA, la banque de programmes radiophoniques met l'accent sur ses productions, et ce dès 2000, sur la lutte contre le racisme et les discriminations et sur le rôle et la responsabilité des médias.

### 4.8 L'islam dans les médias

L'islam est un des sujets qui aura fait couler le plus d'encre en France ces dernières années. La plupart des titres de la presse écrite destinés au grand public y ont consacré des dossiers spéciaux. Les médias audiovisuels n'ont pas été avares de productions et les débats à la radio ou à la télévision ont été nombreux. L'islam y est souvent défini comme une menace, et très rarement considéré comme une croyance privée légitime ou comme une liberté garantie par la République laïque. Cette tendance a pu être observée lors du débat sur le port du voile

islamique dans les lieux publics, lors des violences urbaines en France (octobre-novembre 2005) ou lors de l'affaire des caricatures du prophète Mahomet publiées dans le journal danois Jyllands-Posten.

Cédric Housez (2006) cite le cas des trois principaux hebdomadaires d'information généraliste français –*Le Point, L'Express* et *Le Nouvel Observateur*– qui ont réalisé, en l'espace de quelques mois depuis la rentrée 2005, des dossiers spéciaux sur l'islam, sans les rattacher à une actualité immédiate et en utilisant toujours une tonalité menaçante. Le 20 octobre 2005, *Le Point* publie un dossier intitulé « Les islamistes et nous», dans lequel les mosquées françaises sont présentées comme un terreau fertile pour l'islamisme, lui-même principal vecteur idéologique du terrorisme (Lotfy 2005). Le 26 janvier 2006, *L'Express* développe une approche très similaire dans son dossier sur « La montée de l'islam en Europe », en définissant la présence de l'islam en Europe (et même la diversité religieuse et culturelle dans son ensemble) comme des dangers pour l'Europe, et par extension pour « l'Occident » (Lotfy 2006). Une semaine plus tard, *Le Nouvel Observateur*, concurrent de centre-gauche des deux hebdomadaires précédemment cités, publie à son tour un dossier spécial sur l'islam en France. Bien que se montrant moins virulent dans sa critique que ses confrères, l'islam y est également présenté comme une menace potentielle, avec des ouvertures d'articlessensationnalistes : « faut-il redouter unemontée de l'intégrisme dans notre pays ? L'islam est-il une menace pour la laïcité, un nouvel opium pour les jeunes des banlieues en mal de repères ? Ou se révélera-t-il, comme jadis le catholicisme, beaucoup plus soluble qu'on ne l'imagine dans la République ? ».

Les recherches citées montrent que d'une manière générale, les médias français dépeignent l'islam comme une menace pour la République, pour la laïcité, pour la liberté d'expression, pour les droits des femmes et, via le terrorisme qui lui est souvent associé, pour la sécurité du pays ou de « l'Occident » dans son ensemble. Cédric Housez (2006a) souligne que l'islam «est souvent associé à l'islamisme, qui est présenté pour sa part, suivant une rhétorique importée des cercles néo-conservateurs aux États-Unis, comme un nouveau totalitarisme, comparable au nazisme ou au stalinisme. Cette analogie s'appuie sur des amalgames et sur une vision unifiée d'un fondamentalisme musulman et même du monde musulman, qui dénote une méconnaissance totale de l'islam». L'essayiste médiatique et chroniqueur au *Point*, Bernard Henri Lévy utilisera le terme « fascislamiste » et l'éditorialiste du *Figaro*, Yvan Rioufol, parlera pour sa part de « nazislamiste ». Les deuxéditorialistes ne sont pas les seuls en France à pratiquer ces jeux de langage.
L'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo*, désormais à la pointe des médias français dans la dénonciation du « péril islamiste » (Housez 2005) et qui s'est illustré lors de l'affaire des caricatures danoises, a publié le 1er mars 2006 un manifeste intitulé « Ensemble contre le nouveau totalitarisme », qui accrédite lui aussi l'amalgame entre islamisme et nazisme.

L'islam est donc l'un des prismes au travers duquel les populations issues des anciennes colonies françaises sont présentées et au travers duquel il est possible de les stigmatiser en tant que groupe.

### 4.9 La représentation des immigrés dans les médias liée au passé colonial ?

A partir des années 2000, en même temps qu'apparaît la problématique des minorités dans les médias, un certain nombre de productions scientifiques et de productions médiatiques contribuent à la diffusion et à la popularisation du terme « d'immigration postcoloniale ». A l'instar de l'ouvrage collectif dirigé par Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire (2005), plusieurs publications paraissent en France sur la question de l'héritage colonial et de son incidence sur les relations interculturelles et interreligieuses. Quelques médias, principalement issus de la diversité française comme *Oumma.com* mais pas seulement (Colombani 2005), contribuent activement au débat en publiant des articles de fond sur ce thème ou encore en relayant des actions telles que le mouvement des Indigènes de la République (Bernard 2005).
Ces productions scientifiques et médiatiques partent du constat suivant : la représentation des populations françaises originaires du Maghreb, d'Afrique noire et même parfois des DOM-TOM reste fondamentalement marquée par les représentations coloniales. Or, la période coloniale garde dans l'historiographie française une dimension ambiguë. Il est désormais reconnu que les discours essentialistes, racistes et paternalistes produits et diffusés pendant plus d'un siècle d'idéologie coloniale ont incontestablement influencé l'image des populations colonisées et de leurs descendants. Les problèmes des pays africains ou du Proche-Orient sont rarement associés aux conséquences de la colonisation ou d'un système post-colonial faisant encore, bien souvent, la part belle aux intérêts des anciennes métropoles. L'affirmation politique des minorités en France passe par une remise en cause des préjugés coloniaux et même par une volonté de déconstruire l'image, globalement positive, liée à cette période. Ces dernières années, un mouvement d'opinion s'est développé, cherchant une reconnaissance des crimes commis par les dirigeants français successifs dans les colonies; mouvement qui a, notamment, aboutit à la loi de mai 2001 reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'Humanité, initié par Christiane Taubira, la député radicale de gauche de Guyane. Une revendication particulièrement mal perçue par une majorité des élites politiques : le 23 février 2005, un collectif de députés de la majorité parlementaire fit adopter un amendement louant «le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord». La dénonciation des crimes coloniaux et de l'esclavage a aussi été globalement critiquée dans les médias grand public qui la présentent souvent comme une expression politique communautariste, voire comme une marque d'hostilité contre «les Français»). Enfin, certains intellectuels dénoncent le «complexe colonial» dans plusieurs ouvrages publiés en 2005, qui accusent de complaisance une partie de la gauche française à l'égard des «islamistes» et s'inquiètent de la naissance d'un courant qualifié d'«islamogauchiste».

La présentation d'un islam militant et voulant imposer ses valeurs à «l'Occident» et la dénonciation de la mobilisation en faveur de la reconnaissance des crimes coloniaux ont fini par former un ensemble argumentatif tant dans les discours politiques que médiatiques : les populations issues de l'immigration africaine souhaiteraient imposer leurs valeurs («islamistes») et leur lecture («communautariste») de l'Histoire à la communauté nationale française.

Ces vingt dernières années, la peur du communautarisme est récurrente dans le débat français lié à l'immigration et aux pratiques religieuses. Certains dénoncent l'«utopie multicommunautariste» que défendrait une partie de la société française contemporaine.
C'est le multiculturalisme institutionnel ou le multicommunautarisme normatif, en tant que projet politique, qui constitue une menace ou un défi pour la tradition républicaine àla française, notamment en ce qu'il s'attaque directement au principe de laïcité et à la norme juridico-politique d'égalité de tous les citoyens devant la loi» (Taguieff 2005).
Le multiculturalisme politique ou institutionnel constitue, au sens strict, un modèle de société multicommunautaire, qui s'oppose sur l'essentiel au modèle républicain de la nation, idéal politique illustré par la nation à la française. Ainsi, selon ses détracteurs, le multicommunautarisme comme système sociopolitique violerait expressément le principe libéral de la neutralité de l'État vis-à-vis des cultes ou des Églises. En outre, il favoriserait « la multiplication de communautés à base ethnique, linguistique ou religieuse, aux valeurs et aux normes différentes, voire incommensurables et incompatibles entre elles » (Taguieff 2005).

Les recherches scientifiques montrent donc que les thèmes relatifs à l'immigration traités dans les grands médias français font souvent appel au sensationnalisme et contribuent encore trop souvent à penser l'immigration en termes de problème. Le traitement journalistique des politiques de lutte contre les discriminations ne parvient pas ou peu à contrebalancer celui des flux migratoires, souvent négatif (faisant souvent référence aux clandestins, sans-papiers, réfugiés), des banlieues (décrites comme des zones de non-droit du fait des agissements violents de la «seconde génération»), de l'islam. Les populations françaises originaires des anciennes colonies – puisque c'est le plus souvent de celles-là dont il s'agit – sont publiquement caractérisées par une série de défauts qui les éloignent symboliquement du reste de la communauté nationale : tentées par l'islamisme, développant des systèmes de valeurs incompatibles avec les valeurs républicaines, elles ont du mal à s'intégrer à une communauté française «de souche» et souhaitent donc la transformer à leur image par l'influence ou la violence. Les médias grand public donnent bien régulièrement la parole à des Français noirs ou d'origine arabe présentés comme des modèles, mais le fait même de les présenter comme des modèles les placerait justement en position d'exception (Rigouste 2006). Il est entendu que les médias doivent davantage se poser la question de l'éthique journalistique lorsqu'ils traitent de questions relatives à l'immigration et aux personnes qui en sont issues.

## IV) La Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos (TISP)

### 1. ¿Qué es la TISP?

A lo largo de la evolución de las migraciones internacionales, nuestra realidad social ha estado evolucionando de forma considerable. Hoy en día, varias culturas e idiomas distintos conviven, lo que ha provocado la aparición de nuevas necesidades de comunicación. Además, España ha dejado de ser un país de emigrantes para convertirse en un país receptor de inmigrantes. Estas personas que llegan de otros países llegan con sus culturas y sus idiomas que a menudo limitan la comunicación y exigen soluciones. Muchos de estos inmigrantes, ciudadanos ilegales o refugiados llegan con único equipaje su lengua nativa y sus costumbres, desconocidas por los habitantes del país de acogida. El encuentro con la sociedad de acogida puede llevar a una serie de problemas que los gobiernos y las sociedades intentan resolver. Los conocimientos del idioma del país de acogida de los inmigrantes suelen ser limitados, y éstos tienen que enfrentarse a situaciones (hospital, escuela, policía, administración etc.) en las que su uso es imprescindible. A fin de establecer una convivencia equilibrada, se creó la Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos (TISP) para intentar cumplir con estas nuevas exigencias sociales.

La TISP ocupa un papel fundamental de enlace lingüístico en contextos en los que conviven varios grupos que pertenecen a diferentes culturas. Según Baumann (1999: 163), la multiculturalidad consiste en una visión permanente de igualdad a través de todas las diferencias culturales. En cuanto a Wadensjö (1998: 33), afirmaba que la TISP es una modalidad que se desarrolla en el ámbito de los servicios públicos para agilizar la comunicación entre el personal oficial y los usuarios en las comisarías, las oficinas de inmigración, en los centros de salud, las escuelas u otros servicios similares. Es decir, se trata de establecer una forma de comunicación con un público específico que responde a una minoría cultural y lingüística, que tiene un nivel educativo generalmente inferior al de la mayoría y que suele desconocer la nueva realidad social del país en el que llega.

El contexto en el que se desarrolla el trabajo del intérprete en los servicios públicos es multicultural. Por lo tanto, su labor abarca una serie de actuaciones, no todas lingüísticas. El intérprete no solo transmite un discurso en otro idioma, sino también sus connotaciones culturales.Sin embargo, para desarrollarse correctamente, la TISP está sometida a unas condiciones: por una parte, hay que reconocer que las sociedades se están convirtiendo en unas sociedades multiculturales e interculturales y por otra parte, reconocer a los inmigrantes sus derechos de utilizar instituciones y servicios públicos.

Según Carmen Valero-Garcés (2006: 40), el interés por este tipo de traducción e interpretación es progresivo en países en los que tradicionalmente no se le ha prestado mucha atención como por ejemplo los países del sur de Europa con la llegada progresiva y masiva de

los inmigrantes y refugiados con diversidad de lenguas y culturas que afectan a la realidad social del país de acogida.

A fin de entender el contexto en el que se desarrolla la TISP, definiremos los conceptos de multiculturalidad y de interculturalidad. El primero se refiere en una sociedad, como la actual, en el que grupos étnicos con una lengua y una cultura diferentes, conviven en un mismo espacio geográfico. La interculturalidad se refiere a la capacidad de convivencia, a la comprensión mutua y a la interacción de grupos que poseen culturas diferentes y que viven en la misma zona geográfica.

Cluver (1992: 36) explicaba a propósito de la TISP que no sólo "consiste en proporcionar la información en otras lenguas sino en trasmitirla de un modo más asimilable para las comunidades marginadas". La TISP tiene una dimensión social considerable, y, como lo apuntan Valero y Mancho (2002: 15-23), la TISP puede definirse como la comunicación con un público específico que responde a una minoría cultural y lingüística y que carece de conocimiento no solo lingüístico, sino también de los sistemas de valores, de las prácticas y las representaciones de la sociedad en la que han decidido instalarse.

## 2.¿Cuál es su situación actual y su utilidad?

En España, existen dos figuras oficiales de los profesionales de la TISP: el traductor jurado y el traductor e intérprete del Ministerio de Justicia y del Ministerio del Interior. La profesión de traductor jurado se adquiere tras pasar un examen convocado por el Ministerio de Asuntos Exteriores o bien tras haber recibido la formación lingüística necesaria, como una licenciatura en Traducción e Interpretación y reunir los requisitos necesarios. En cuanto al traductor e intérprete del Ministerio de Justicia, el nombramiento se consigue tras pasar un examen.

Existe una tercera figura oficial que actúa en oficinas del estado y en otros servicios públicos. Esta figura está cobrando cada vez más importancia ante la llegada de personas que poseen lenguas y culturas casi desconocidas y con las que se debe establecer comunicación. Fue creada en el Ministerio del Interior. Estos traductores e intérpretes constituyen un personal laboral fijo o contratado para los idiomas más solicitados (como el inglés, el francés, el árabe, y el alemán).

La situación actual de la TISP en España se parece a la de numerosos países del sur de Europa, que han tenido que enfrentarse a la llegada de población de lenguas y culturas diferentes. Como lo explica Valero-Garcés (2006: 59):

> Las sociedades son cada vez más consciente de la realidad social multicultural que se va configurando y van dando sus primeros pasos en un tema descuidado hasta ahora como es el de la comunicación interlingüística. En el caso de la interpretación, siguen siendo voluntarios, familiares o acompañantes los que llevan a cabo tal labor.

En cuanto a la producción de materiales en distintos idiomas, empiezan a aparecer documentos traducidos a idiomas extranjeros (en los hospitales o las comisarias por ejemplo), pero todavía son insuficientes. Según Valero-Garcés, "queda mucho camino por recorrer para

lograr hacer de la traducción e interpretación en los servicios públicos una profesión equiparable a la del traductor considerado profesional y al intérprete de conferencias".

### 2.1 Docencia

En función del ámbito en el que trabajan los traductores e intérpretes, tienen un estatuto diferente. Por ejemplo, aunque los intérpretes de conferencia trabajan para asociaciones o servicios oficiales y pueden desarrollar su actividad al amparo de las normativas en vigor, los grupos o asociaciones de intérpretes sociales son casi inexistentes en Europa. Por lo tanto, éstos tienen la posibilidad de trabajar de manera individual, en régimen de trabajadores autónomos o incluso en el mercado negro, lo que crea situaciones de explotación del intérprete por parte del empleador, o por parte del intermediario que le facilita esa intervención.

### 2.2 Profesionalización

La traducción es una actividad profesional para la que son imprescindibles una formación académica y sólidos conocimientos prácticos de la realidad del oficio pero sobre todo de la tecnología moderna (informática), de la información y de sus aplicaciones lingüísticas. Sin embargo, la profesionalización de la actividad de losintérpretes sociales carece de códigos deontológicos, normas y reglas(que sí existen en el caso de la interpretación de conferencias) que permiten regular la relación entre el intérprete y la sociedad a la queéste presta sus servicios.

### 2.3 Investigación

Existe todavía poca investigación científica en el ámbito de la traducción e interpretación en los servicios públicos. En la última década han proliferado los encuentros internacionales en los que participan países con amplia experiencia en migraciones como EEUU, Canadá o Australia y otros, como España, que están iniciándose en el complejo proceso de integración de poblaciones migrantes. En España, los encuentros organizados por el grupo FITISPOS de la Universidad de Alcalá de Henares reúnen desde hace unos años experiencias variadas de teóricos, docentes y profesionales en el campo de la Traducción e Interpretación para los Servicios Públicos.

## 3. ¿Porqué los traductores e intérpretes en los servicios públicos deben tener en cuenta los cambios lingüísticos y adaptarlos al contexto en el que trabajan?

Los traductores e intérpretes que trabajan en los servicios públicos se enfrentan de manera casi cotidiana a poblaciones de origen extranjera. Como lo afirman Luis González y Carmen las Heras en la publicación La traducción y la interpretación contra la exclusión social (2010: 10)"En situaciones de crisis son precisamente los menos favorecidos, los inmigrantes y los refugiados, quienes más tienen que perder porque suelen ser señalados como chivo

expiatorio.”A fin de favorecer su integración y de tratarlos como futuros ciudadanos españoles y no como inmigrantes o refugiados, los profesionales de la TISP tienen que tener un cuidado particular en cuanto a los términos que utilizan para designarlos. Deben conocer el sentido de las palabras relacionados con la inmigración y los inmigrantes y los matices que conllevan.

En el caso del sistema sanitario por ejemplo, al llegar al hospital o en los centros de salud, muchos pacientes extranjeros se encuentran en riesgo de exclusión social y se enfrentan a varias barreras para poder disfrutar de este sistema. La mayoría de estos pacientes no tienen documentos de identificación y por eso les cuesta empadronarse u obtener la tarjeta sanitaria. Para poder recibir una atención médica adecuada, además de las barreras administrativas, los pacientes extranjeros que no dominan el castellano se enfrentan a la barrera lingüística. Un estudio de la Organización Mundial de la Salud (OMS) del 2005 apunta que los inmigrantes en situación irregular se enfrentan a varios obstáculos que les impiden disfrutar de un buen estado de salud, debido a la discriminación presente en la sociedad, a las dificultades sociales y económicas, a los obstáculos administrativos y a las diferencias lingüísticas y culturales.

En 2007, la ONG Médicos del Mundo publica un estudio según el cual el 76% de los inmigrantes irregulares de la Unión Europea no tiene acceso a los servicios sanitarios. Un año después, la misma ONG señala que entre las diez principales barreras de acceso a la sanidad se encuentra la barrera lingüística. De estos tres estudios podemos concluir que la traducción y la interpretación son fundamentales para evitar las desigualdades en salud.

Bárbara Navaza, durante su intervención en las Actas de la Jornada La traducción y la interpretación contra la exclusión social, explica que en España en el ámbito de la traducción y la interpretación en los servicios sanitarios, existen muchas carencias. En países como Australia o Reino Unido, se crearon registros nacionales de intérpretes médicos y se estableció un marco legal especifico en conformidad con las necesidades comunicativas actuales en los servicios sanitarios. En algunos estados de EE.UU., los pacientes tienen derecho a pedir la ayuda de un intérprete médico en caso de que no hablen inglés. Este nuevo servicio pretende cubrir las necesidades de una sociedad multicultural y multilingüe. La labor del traductor e intérprete en los servicios sanitarios y de forma general, en los servicios públicos representa la garantía del acceso de los ciudadanos a estos servicios y constituye una herramienta de lucha contra la exclusión social.

Además, la terminología utilizada para referirse a los inmigrantes tiende a evolucionar en función de lo que ha sucedido en un determinado país. Tras el atentado de *Charlie Hebdo* en Paris en 2015, hubo varios debates relacionados con el vocabulario utilizado para designar a los franceses de origen árabe residiendo en Francia. Por ejemplo, se ha insistido en la necesidad de dejar de utilizar la palabra “un musulmán” para sustituirla por “un francés de confesión musulmana”. Así, el ciudadano francés en cuestión no se sentirá estigmatizado por su religión ya que este aspecto es secundario en la nueva forma de designarle.

Durante el debate televisivo francés *Des paroles et des actes* del 23 de enero, Najoua Arduini-El Atfani, activista y presidente de la asociación francesa *Le Club XXIe siècle* declara que ha escuchado varias veces en los medios de comunicación el término « las personas

descendientes de la inmigración" para designar cualquier persona de origen árabe, aunque éstas solo representan un 10% de la población. También lamenta el uso casi sistemático y inadecuado de la palabra "un musulmán", para referirse a una persona de origen árabe, la cual puede tener otra religión e incluso ser de nacionalidad francesa desde hace varias generaciones.

Las palabras que se usan, tanto por los medios de comunicación como por los propios ciudadanos en su vida cotidiana, pueden estigmatizar a la gente e incluso, en este caso, llevar a crear unas diferencias entre los franceses de origen extranjera y los autóctonos. En lo que se refiere a los inmigrantes de origen árabe, la palabra "un musulmán" que se utiliza la mayor parte del tiempo para referirse a ellos, tiende a reducir una persona a una religión que puede no ser suya o a la que no se identifica necesariamente.

En la radio francesa *RMC* en junio del 2005, el filosofo francés Michel Onfray destacaba el cambio de terminología relativa a los inmigrantes. Afirma que hoy en día se usa la palabra "migrantes" para designar a los emigrantes o inmigrantes. "Me sorprende que ya no se habla de emigrantes ni inmigrantes sino de migrantes, es una palabra que tiene su sentido. No se sabe muy bien de donde vienen ni a donde van."

## V) Méthode de travail et analyse de la presse

A la suite des attentats de Paris en janvier 2015, j'ai remarqué que les chaînes de télévision diffusaient de nombreux débats concernant l'intégration des immigrés en France, et en particulier les immigrés provenant des pays arabes, et que la façon dont on appelle les immigrés ou enfants d'immigrés était un thème récurrent au cours de ces débats. J'ai également pu lire de nombreux articles de journaux dans lesquels les journalistes mettaient en abyme la confusion qui existe quant à la terminologie utilisée pour désigner les immigrés provenant de pays arabes. En effet, la société a tendance à généraliser et à parler d'immigrés, d'enfants d'immigrés ou encore d'immigrés de seconde génération alors qu'en France par exemple, les immigrés représentent un pourcentage très faible de la population totale et que la majorité des enfants d'immigrés sont nés en France, et donc, Français. L'attentat de *Charlie Hebdo* à Paris ayant été commis par deux Français d'origine arabe, le débat médiatique s'est recentré sur la communauté musulmane en France, son intégration et le fait qu'il est important de dissocier l'Islam des actes terroristes. J'étais curieuse de savoir quelle était la situation en Espagne, si les termes utilisés pour désigner les immigrés d'origine arabe faisaient autant polémique.

J'ai alors décidé d'étudier cette thématique dans mon mémoire et de le mettre en relation avec la traduction et l'interprétariat dans les services publics, car les professionnels de ce secteur ont très souvent affaire à des populations immigrantes ou installées dans le pays depuis plusieurs années, et il est de leur devoir de les désigner de façon correcte sans commettre d'impair afin de ne pas blesser ces personnes ou les stigmatiser. En effet, les traducteurs et les interprètes ont pour fonction de maîtriser les langues avec précision et d'adapter leur terminologie en fonction de l'évolution des sociétés.

J'ai choisi d'étudier la terminologie utilisée dans deux journaux d'orientation politique différente dans chacun des pays, la France et l'Espagne, afin d'étudier la façon dont ils traitent la thématique de l'immigration et si leur orientation politique transparait dans leur travail. Enfin, j'ai situé mon étude dans le contexte des attentats qu'ont connu les deux pays, l'attentat du 11 mars 2004 à Madrid et celui de Charlie Hebdo le 5 janvier 2015 à Paris afin de déterminer si ces actes terroristes ont une influence sur la façon dont la presse désigne les étrangers. J'ai alors choisi de centrer mon analyse dans les quotidiens espagnols *ABC* (tendance conservatrice et monarchiste) et *El Pais* (de ligne éditoriale démocratique et pro-européen) du 1er février 2004 au 31 mars 2004 afin d'avoir un aperçu avant/après attentats. En ce qui concerne la France, j'ai opté pour *Libération (*centre-gauche) et *Le Figaro* (droite gaulliste et conservatrice) pour la période allant du 1er décembre 2014 au 31 janvier 2015.

Pour les journaux espagnols, j'ai pu avoir accès à des archives papier, et j'ai alors recherché les articles concernant l'immigration et en particulier l'immigration arabe, et j'ai relevé toutes les différentes façons de désigner les immigrés provenant des pays arabes. J'ai classé les résultats dans un tableau Excel, où j'ai également noté combien d'articles sur cette thématique étaient publiés dans les quotidiens chaque jour, et où étaient-ils placés (couverture, section opinion, actualité, faits divers etc.). J'ai procédé de même pour les journaux français que j'ai

pu consulter en ligne. J'ai noté au fur et à mesure des observations que je détaille plus bas, ce qui m'a permis d'obtenir une analyse détaillée des journaux sur une période déterminée.

Voici les tableaux à l'aide desquels j'ai effectué mes recherches et les résultats obtenus :

- Recherche au sein des journaux français *Libération* et *Le Figaro* du 1er décembre 2014 au 31 janvier 2015 :

| SEMAINES | JOURNAUX | NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES | LOCALISATION AU SEIN DU JOURNAL (tribune d'opinion, page de garde, premiers articles...) | TERMES UTILISES PAR LES JOURNALISTES + NOMBRE DE REPETITIONS |
|---|---|---|---|---|
| semaine 49 (1-7 décembre 2014) | Libération | 1 | Société | immigration (4); migrants (3); immigrés |
| | Le Figaro | 5 | Actualité France; Actualité International; Flash Actu | immigrés (13); immigration (6); flux migratoires; migrants (16); populations migrantes; immigrants (3); ressortissants de pays tiers; étudiants étrangers |
| semaine 50 (8-14 décembre 2014) | Libération | 3 | Politique | migrants; immigration illégale; immigration (12); immigrés (27); flux migratoire (4); étudiants étrangers (2); non-immigrés; sans papiers (4); étrangers (11); maghrébin; de culture ou de religion musulmane (2); de nationalité étrangère (2); étrangers installés légalement sur le territoire; descendants d'immigrés (3); d'origine étrangère |
| | Le Figaro | 7 | Flash Actu; Actualité International | migrants (14); immigrants irréguliers; migrants venus d'Afrique; immigrants (11); immigration (10); clandestins; immigrants économiques et sociaux; étrangers (5); déracinés |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| semaine 51 (15-21 décembre 2014) | Libération | 3 | Politique; Société; Idées | musulmans (6); musulmans français (2); étrangers (4); immigrés; musulmans de France (3); population musulmane de France; arabes (2); Français de confession musulmane; Français d'origine maghrébine ou musulmane; fils d'immigrés; immigrés arabes; Français de confession musulmane |
| | Le Figaro | 8 | Actualité Politique; Flash Actu; Vox Economie; Actualité France | immigration (19); immigration irrégulière; vagues migratoires; étrangers (6); immigrés (3); migrants (9); immigration clandestine massive; afflux migratoire; communauté musulmane; immigration clandestine; sans-papiers (3); personnes en séjour irrégulier |
| semaine 52 (22-28 décembre 2014) | Libération | 0 | | |
| | Le Figaro | 0 | | |
| semaine 1 (29 décembre 2014-4 janvier 2015) | Libération | 1 | Monde | migrants (3); migrants clandestins; candidats à l'immigration illégale |
| | Le Figaro | 6 | Flash Actu; Actualité Politique; Flash Economie | migrants (10); immigrants (2); pression migratoire; immigration (2); immigration clandestine (5); flux des migrants clandestins; immigration irrégulière; étrangers; clandestins (2); migrants clandestins; personnes issues de l'immigration |
| ANALYSE APRES LES ATTENTATS DE CHARLIE HEBDO A PARIS | | | | |
| semaine 2 (5 janvier-11 janvier 2015) | Libération | 8 | Evènement; Société; Idées; Culture | communauté musulmane (7); masses musulmanes; musulmans de France (6); "les musulmans et les autres citoyens"; musulmans (20); musulmans français (5); d'origine maghrébine/malienne; sénégalaise; musulmans modérés (6); de culture musulmane; ces Français (en parlant des musulmans nés sur le sol français) |
| | Le Figaro | 2 | Vox Société; Actu-Eco Conjoncture | jeunes issus de l'immigration; candidats issus de l'immigration |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| semaine 3 (12-18 janvier 2015) | Libération | 5 | Politique; Société | musulmans (16); immigrés; fils d'Algériens installés en France; immigration (14); jeunes Français musulmans; communauté musulmane (2); musulmans de France; Français musulmans (2); étrangers en situation irrégulière |
| | Le Figaro | 6 | Vox Société; Flash Actu; Actualité International; Actualité France; Actualité Politique | immigration musulmane; clandestins; immigration (7): migrants irréguliers (4); migrants (4); réfugiés (3); étrangers; immigrés en situation irrégulière; les musulmans (3); communauté musulmane (2); musulmans de France |
| semaine 4 (19-25 janvier 2015) | Libération | 1 | Société | Français de confession musulmane; musulmans; personnes de confession |
| | Le Figaro | 2 | Actualité France; Vox Société | élèves issus de l'immigration; immigration de masse |
| semaine 5 (26-31 janvier 2015) | Libération | 0 | | |
| | Le Figaro | 1 | Vox Politique | jeunes nés de l'immigration |

- Recherche au sein des journaux espagnols *El País* et *ABC* du 1er février 2004 au 31 mars 2004 :

| SEMAINES | JOURNAUX | NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES SUR LE THEME DE | LOCALISATION AU SEIN DU JOURNAL (tribune d'opinion, | TERMES UTILISES PAR LES JOURNALISTES + NOMBRE DE REPETITIONS |
|---|---|---|---|---|
| Semaine 6 (2-8 février 2004) | El Pais | 12 | Sections "España", "Sociedad", "Internacional", et en couverture | personas que intentaban entrar ilegalmente en España; sin papeles (5); inmigrantes (31); subsaharianos (2); inmigrantes indocumentados; natural de Senegal (2); extranjeros (12); poblacion inmigrante (2); flujo de inmigracion legal; inmigrantes regulares; inmigrantes irregulares; inmigrantes permanentes; los no comunitarios; extranjeros no comunitarios (2); inmigrantes no comunitarios; africanos (2); inmigracion clandestina (2); ciudadanos extranjeros |
| | ABC | 8 | Sections "Nacional", "Madrid" et couverture | "ilegales" (1); inmigrantes (15); redes de inmigrantes (3); inmigrantes irregulares (5); "pasajeros" (1); inmigrante sin papeles (1); personas en situacion ilegal (1); inmigracion ilegal (2) |
| Semaine 7 (9-15 février 2004) | El Pais | 3 | Couverture; Sections "España" et "Madrid" | inmigrantes (10); marroquies (5); extranjeros; inmigrantes irregulares |
| | ABC | 1 | Section "Nacional" | inmigrantes argelinos; inmigrantes |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Semaine 8 (16-22 février 2004 | El Pais | 5 | Sections "Madrid", "Opinion" et "España" | "sin papeles" (2); inmigrantes (30); trabajadores extranjeros; inmigrantes indocumentados; extranjeros (13); extranjeros indocumentados; poblacion inmigrante |
| | ABC | 1 | Section "Nacional" | inmigrantes (3) |
| Semaine 9 (23-29 février 2004 | El Pais | Aucun article | | |
| | ABC | 1 | Section "Nacional" | inmigrantes (5); conciudadanos extranjeros |
| Semaine 10 (1-7 mars 2004) | El Pais | 6 | Couverture; Sections "Sociedad" et "Madrid" | "sin papeles"; extranjeros (18); personas que vienen de paises extranjeros; extranjero no residente en... (6); inmigrantes (8); personas en situacion irregular; inmigrantes irregulares; magrebies (2); inmigrantes magrebies; ciudadanos extranjeros; inmigrantes en situacion regular |
| | ABC | 2 | Sections "Nacional" et "Opinion" | inmigrantes (3); hombres de origen magrebi; inmigrantes |
| ANALYSE APRES LES ATTENTATS DU 11-M A MADRID | | | | |
| Semaine 11 (11-14 mars 2004 | El Pais | 6 | Couverture; Sections "Opinion", "Madrid", "España" | extranjeros residentes en España; extranjeros *sin papeles;* inmigrantes (12); inmigrantes irregulares; *sin papeles*; de origen extranjero; extranjeros (5); tres marroquies (2); un marroqui; fallecidos musulmanes; musulmanes (2) |
| | ABC | 4 | Sections: Couverture, Nacional | inmigrantes ilegales; extranjeros; inmigrantes (4); poblacion inmigrante; extranjeros (7); extranjeros no comunitarios; extranjeros no procedentes de la UE; victimas inmigrantes; inmigrantes en situacion irregular; de religion musulmana (2); musulman; comunidad musulmana |
| Semaine 12 (15-21 mars 2004 | El Pais | 8 | Couverture; Section "España" | marroqui (3); ciudadano marroqui; islamistas; un marroqui; el marroqui; extranjeros (8); inmigrantes (3); inmigrantes indocumentados; los marroquies (11); magrebies (6); los musulmanes; la comunidad musulmana |
| | ABC | 9 | Sections Nacional, Couverture, Madrid | inmigrantes ilegales; extranjeros; inmigrantes (4); poblacion inmigrante; extranjeros (7); extranjeros no comunitarios; extranjeros no procedentes de la UE; victimas inmigrantes; inmigrantes en situacion irregular; de religion musulmana (2); musulman; comunidad musulmana |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Semaine 13 (22-28 mars 2004 | El Pais | 13 | Couverture; Sections "España", "Madrid" et "Opinon" | hijos de inmigrantes; los marroquies (13); comunidad musulmana; los musulmanes (7); "marroquies, arabes y musulmanes"; inmigrantes (8); mujeres musulmanas; extranjeros (5); inmigrantes irregulares; (2); musulmana de secunda generacion; comunidad musulmana (3); arabes afganos (2); musulmana española (2); musulmanes inmigrantes |
| | ABC | 8 | Sections "Nacional" et "Madrid" | marroquies (10); magrebi (4); de origen magrebi; ciudadanos marroquies; de nacionalidad marroqui (2); inmigrantes |
| Semaine 14 (29-31 mars 2004 | El Pais | 3 | Sections "Madrid", "Sociedad" et "España" | los inmigrantes (4); poblacion inmigrante; ciudadanos extranjeros; "los extranjeros nacidos en España"; poblacion extranjera (3) |
| | ABC | 5 | Sections "Nacional", "Madrid", "Opinion" | de nacionalidad marroqui (3); un marroqui (4); un jordano |

**1) L'analyse des journaux espagnols**

Il a été observé une différence notable dans la façon dont les journaux espagnols *ABC* et *El País* traitent la thématique de l'immigration. Tout d'abord, le nombre d'articles traitant la thématique de l'immigration publié dans *ABC* est largement inférieur à celui d'*El País*(pour la période allant du 1er février 2004 au 31 mars 2004, un total de 56 articles a été publié dans *El País* contre 39 dans *ABC*).

Dans le journal *ABC*, l'immigration est traitée de façon superficielle sous forme d'articles courts, type faits divers, qui se contentent de relater des faits tragiques comme l'arrivée « massive », la détention ou la mort d'immigrants sur les côtes espagnoles. On note également la présence d'images représentant les bateaux ou l'aspect misérable des immigrants à leur arrivée à la frontière espagnole. Parfois, l'immigration est directement associée au proxénétisme (dans le cas de l'immigration roumaine) ce qui peut amener le lecteur à associer l'immigration à la délinquance ou autres faits de société malheureux. Au contraire, dans le quotidien *El País,* cette thématique est traitée en profondeur, dans des articles longs et complets, comme par exemple dans la publication du 2 février 2004 où deux pages entières sont consacrées au naufrage d'une embarcation de fortune dans la région de Cadix, ou un

article expliquant les dessous du trafic des immigrants depuis l'Afrique jusqu'en Espagne. Les journalistes d'*El Pais* accompagnent généralement leurs articles « faits divers » de schémas et de diagrammes afin d'expliquer avec précision les situations concernant les immigrants, probablement dans le but de dédiaboliser l'immigration illégale.

Quant aux termes utilisés, les journalistes d'*El Pais* font dans la diversité et nuancent les termes employés pour éviter les stigmatisations. Par exemple, on a relevé « les personnes qui essaient d'entrer illégalement en Espagne » pour éviter d'employer les termes « illégaux » ou « clandestins ». De même, il a été observé que ces journalistes tentent de nuancer leur propos à l'aide des signes de ponctuation ou de l'italique comme c'est le cas pour le terme « *sin papeles* » (sans papiers). D'autre part, des termes comme « *ilegales* » ou « *pasajeros* » (illégaux ou passagers) sont utilisés entre guillemets dans le quotidien *ABC* (semaine du 2 au 8 février 2004), comme pour marquer une certaine ironie. En effet, il est évident que les immigrants ne sont pas des touristes voyageant en barque mais des êtres humains désespérés prêts à tout pour rejoindre l'Europe dans des embarcations de fortune. Comme je l'ai précisé plus haut, ces articles sont toujours courts et peu nombreux, comme pour exprimer la volonté de reléguer au second plan un sujet si difficile à traiter, celui de l'immigration illégale.

Alors que le quotidien El País a banni l'utilisation du terme « immigrant illégal » de son cahier des charges, il a été observé à plusieurs reprises dans le journal ABC, comme nous le constatons dans le tableau ci-dessous en semaine 11 et 12 :

| ANALYSE APRES LES ATTENTATS DU 11-M A MADRID | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Semaine 11 (11-14 mars 2004 | El Pais | 6 | Couverture; Sections "Opinion", "Madrid", "España" | extranjeros residentes en España; extranjeros *sin papeles;* inmigrantes (12); inmigrantes irregulares; *sin papeles* ; de origen extranjero; extranjeros (5); tres marroquies (2); un marroqui; fallecidos musulmanes; musulmanes (2) |
| | ABC | 4 | Sections: Couverture, Nacional | inmigrantes ilegales; extranjeros; inmigrantes (4); poblacion inmigrante; extranjeros (7); extranjeros no comunitarios; extranjeros no procedentes de la UE; victimas inmigrantes; inmigrantes en situacion irregular; de religion musulmana (2); musulman; comunidad musulmana |
| Semaine 12 (15-21 mars 2004 | El Pais | 8 | Couverture; Section "España" | marroqui (3); ciudadano marroqui; islamistas; un marroqui; el marroqui; extranjeros (8); inmigrantes (3); inmigrantes indocumentados; los marroquies (11); magrebies (6); los musulmanes; la comunidad musulmana |
| | ABC | 9 | Sections Nacional, Couverture, Madrid | inmigrantes ilegales; extranjeros; inmigrantes (4); poblacion inmigrante; extranjeros (7); extranjeros no comunitarios; extranjeros no procedentes de la UE; victimas inmigrantes; inmigrantes en situacion irregular; de religion musulmana (2); musulman; comunidad musulmana |

Cette observation permet de constater une fois de plus la différence présente dans le traitement du thème de l'immigration entre les deux quotidiens espagnols.

Suite à l'analyse détaillée des journaux, on a pu constater une grande confusion autour des termes liés à l'immigration et aux immigrants. En effet, dans le quotidien *ABC*, il est fréquent de rencontrer le terme « un hombre de origen islámico » (« un homme d'origine islamique ») plutôt que « un musulman » ou « un homme de confession musulmane ». Ceci est peut-être dû à l'histoire de l'immigration en Espagne, plus récente et donc moins développée sur le plan terminologique. Les termes « étrangers » et « immigrants » sont récurrents et semblent être utilisés de façon aléatoire, et on trouve très fréquemment le terme « musulman », employé pour désigner tout immigré provenant d'un pays arabe, sans vraiment savoir s'il est de religion musulmane ou non. Les journalistes espagnols emploient beaucoup moins de variantes dans leur vocabulaire, contrairement aux journalistes français, qui emploient une plus grande variété de termes et qui, surtout, nuancent les mots employés et tentent de les ajuster à chaque contexte.

Par exemple, on a noté l'utilisation récurrente du terme « un maghrébin » dans le quotidien *ABC*, ce qui est très vague car le Maghreb comprend plusieurs pays, et employer le terme le plus général, c'est en quelque sorte dénigrer la nationalité d'une personne, l'ignorer. Il serait étrange de parler d'un européen ou d'une personne venant d'Océanie au lieu de parler d'un Italien ou d'un Australien… Malgré cela, les journalistes espagnols ont tendance à mettre en avant la nationalité d'un individu au lieu de le décrire ou de l'appeler par son nom, comme si le fait d'être étranger était sa première caractéristique. Aux yeux du lecteur, la nationalité parait plus importante que les faits qui concernent cette personne. A la différence de la presse française, il n'a pas été rencontré d'articles sur l'évolution du langage lié à l'immigration, sur la façon dont on doit désigner les enfants d'immigrés ou les espagnols d'origine arabe ou de confession musulmane.

La presse espagnole laisse également apparaitre des contradictions qui dénotent de la confusion autour de la terminologie liée à l'immigration. Il a été relevé la phrase « inmigrantes en situación regular » (« immigrants en situation régulière »). La contradiction ici est frappante, car si une personne est en situation régulière, elle ne devrait pas être considérée comme une immigrante mais comme une citoyenne espagnole.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Semaine 8 (16-22 février 2004 | El Pais | 5 | Sections "Madrid", "Opinion" et "España" | "sin papeles" (2); inmigrantes (30); trabajadores extranjeros; inmigrantes indocumentados; extranjeros (13); extranjeros indocumentados; poblacion inmigrante |
| | ABC | 1 | Section "Nacional" | inmigrantes (3) |
| Semaine 9 (23-29 février 2004 | El Pais | Aucun article | | |
| | ABC | 1 | Section "Nacional" | inmigrantes (5); conciudadanos extranjeros |
| Semaine 10 (1-7 mars 2004) | El Pais | 6 | Couverture; Sections "Sociedad" et "Madrid" | "sin papeles"; extranjeros (18); personas que vienen de paises extranjeros; extranjero no residente en... (6); inmigrantes (8); personas en situacion irregular; inmigrantes irregulares; magrebies (2); inmigrantes magrebies; ciudadanos extranjeros; inmigrantes en situacion regular |
| | ABC | 2 | Sections "Nacional" et "Opinion" | inmigrantes (3); hombres de origen magrebi; inmigrantes |

A la différence d'*ABC, El Pais* parvient à varier les termes utilisés pour désigner les immigrés ou les Espagnols d'origine arabe, nuance son vocabulaire en utilisant les signes de ponctuation et parait plus consciencieux que son opposé. Ce quotidien ne cherche pas à faire de l'immigration une menace empreinte de délinquance mais la promeut en insistant sur les bénéfices qu'elle apporte à la société d'accueil. Par exemple, El Pais du 4 février 2004 publie un article qui porte le titre « Inmigrantes imprescindibles » (« Des immigrants indispensables ») et qui explique que l'OCDE (L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques) a publié un rapport qui indique que l'Occident a besoin de la présence d'étrangers pour augmenter sa croissance. Ce type d'article n'a jamais été observé dans le quotidien ABC sur la période étudiée.

## 2) La presse espagnole face aux attentats du 11M

A partir de l'attentat du 11 mars 2004, je ne me suis plus seulement concentrée sur les articles concernant l'immigration, mais j'ai aussi recherché ceux concernant l'attentat (articles sur les suspects, sur les immigrés en voie d'être régularisés suite à l'attentat etc.) car c'est là que j'ai retrouvé les termes liés à l'immigration arabe.

Il n'a pas été observé de réelle différence entre la façon dont les journalistes désignent les immigrés provenant de pays arabes ou les personnes de nationalité étrangère avant et après l'attentat. Cependant, dans le journal *El Pais*, de nombreux journalistes ont insisté sur le fait qu'il ne faut pas faire l'amalgame entre les attentats terroristes et l'islam et ses pratiquants, comme le montre l'article publié par Antonio Elorza le 27 mars 2004 en page 27.

Dans sa section « Opinion », le journal produit de nombreux articles sur la façon dont il faut faire face au terrorisme et résister aux attaques des intégristes, sans tourner le dos à la communauté musulmane d'Espagne. De plus, le 28 mars 2004, un dossier spécial est consacré à la relation entre les espagnols autochtones et les immigrés marocains.

### 3) L'analyse des journaux français

La recherche que j'ai effectuée dans les journaux français est différente que celle réalisée dans les journaux espagnols. En effet, j'ai pu accéder aux journaux en ligne et n'ai donc pas eu la possibilité d'obtenir certaines informations, comme par exemple si les articles contiennent des photos, leur taille etc. D'une manière générale, je n'ai pas trouvé de longs articles explicatifs comme c'était le cas dans *El Pais*. Dans *Le Figaro,* j'ai rencontré de nombreux articles courts type faits divers concernant l'arrivée des migrants maghrébins et subsahariens par bateaux sur les côtes espagnoles et italiennes. A l'inverse, dans *Libération*, ont été publiés des articles d'opinion, ou des articles rapportant le contenu de débats politiques autour de l'immigration.

Du point de vue terminologique, j'ai pu constater que dans les deux journaux le terme « immigration » était souvent associé à d'autres termes comme « de masse », « massive » ou « flux ». En faisant de telles associations, les journalistes donnent une mauvaise image de l'immigration car ils la représentent tel un fléau qui s'abattrait sur l'Occident.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| semaine 51 (15-21 décembre 2014) | Libération | 3 | Politique; Société; Idées | musulmans (6); musulmans français (2); étrangers (4); immigrés; musulmans de France (3); population musulmane de France; arabes (2); Français de confession musulmane; Français d'origine maghrébine ou musulmane; fils d'immigrés; immigrés arabes; Français de confession musulmane |
| | Le Figaro | 8 | Actualité Politique; Flash Actu; Vox Economie; Actualité France | immigration (19); immigration irrégulière; vagues migratoires; étrangers (6); immigrés (3); migrants (9); immigration clandestine; massive; afflux migratoire; communauté musulmane; immigration clandestine; sans-papiers (3); personnes en séjour irrégulier |
| semaine 52 (22-28 décembre 2014) | Libération | 0 | | |
| | Le Figaro | 0 | | |
| semaine 1 (29 décembre 2014-4 janvier 2015) | Libération | 1 | Monde | migrants (3); migrants clandestins; candidats à l'immigration illégale |
| | Le Figaro | 6 | Flash Actu; Actualité Politique; Flash Economie | migrants (10); immigrants (2); pression migratoire; immigration (2); immigration clandestine (5); flux; les migrants clandestins; immigration irrégulière; étrangers; clandestins (2); migrants clandestins; personnes issues de l'immigration |

De manière générale, je n'ai pas observé de réelle différence entre les termes utilisés par les journaux de droite ou de gauche, mais au vu des résultats de mes recherches, il est évident qu'il existe une plus grande diversité des termes employés dans les journaux de gauche, ici, *Libération*.

J'ai noté une période (du 22 au 28 décembre 2014) pendant laquelle aucun article concernant l'immigration n'a été publié, que ce soit dans Libération ou dans Le Figaro. On peut supposer que cela est dû à l'absence de faits divers ou de discours et autres débats politiques portant sur le thème de l'immigration.

**4) La presse française face à l'attentat de Charlie Hebdo**

Il n'a pas été relevé de différence importante quant aux termes utilisés pour désigner les immigrés d'origine arabe dans l'avant/après attentats de Charlie Hebdo. On a observé la même rigueur et la même prise de précaution quant aux choix des termes publiés dans la presse (« français de confession musulmane », « français de culture musulmane » ou encore "personnes issues de l'immigration"). Cependant, le débat autour des termes utilisés s'est intensifié afin de ne pas commettre d'amalgame et de respecter les personnes concernées, comme nous l'avons expliqué plus haut dans l'aparté *La traducción e interpretación en los servicios públicos* .

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| semaine 51 (15-21 décembre 2014) | Libération | 3 | Politique; Société; Idées | musulmans (6); musulmans français (2); étrangers (4); immigrés; musulmans de France (3); population musulmane de France; arabes (2); Français de confession musulmane; français d'origine maghrébine ou musulmane; fils d'immigrés; immigrés arabes; Français de confession musulmane |
| | Le Figaro | 8 | Actualité Politique; Flash Actu; Vox Economie; Actualité France | immigration (19); immigration irrégulière; vagues migratoires; étrangers (6); immigrés (3); migrants (9); immigration clandestine massive; afflux migratoire; communauté musulmane; immigration clandestine; sans-papiers (3); personnes en séjour irrégulier |
| semaine 52 (22-28 décembre 2014) | Libération | 0 | | |
| | Le Figaro | 0 | | |
| semaine 1 (29 décembre 2014-4 janvier 2015) | Libération | 1 | Monde | migrants (3); migrants clandestins; candidats à l'immigration illégale |
| | Le Figaro | 6 | Flash Actu; Actualité Politique; Flash Economie | migrants (10); immigrants (2); pression migratoire; immigration (2); immigration clandestine (5); flux des migrants clandestins; immigration irrégulière; étrangers; clandestins (2); migrants clandestins; personnes issues de l'immigration |

**5) Comparaison Espagne-France**

Sur la période étudiée dans la presse (2 mois), il existe une différence significative entre le nombre d'articles concernant l'immigration publiés en France (59) et en Espagne (95), ce qui pourrait laisser entendre que la presse espagnole accorde une place plus importante à l'immigration que la France. Cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, la plupart de ces articles relatent des faits divers et sont très courts, en particulier dans le journal *ABC,* tandis que la presse française a plus tendance à consacrer à ce sujet des articles explicatifs longs ou des articles d'opinion.

Cette différence du traitement de la question de l'immigration est visible et peut s'expliquer par les antécédents en matière d'immigration des deux pays. L'histoire de l'immigration en France étant plus ancienne et plus sensible, la presse et de manière plus générale les médias recourent à un traitement médiatique plus important en termes de volume (de nombreux articles publiésfréquemment et dans différentes sections des journaux) et plus approfondi en termes de terminologie par exemple (variation des termes utilisés, terminologie précise et adaptée). Comme nous l'avons vu auparavant, les termes utilisés par la presse française sont sensiblement plus recherchés et variés que ceux utilisés par les journalistes espagnols par exemple. Les journalistes français cherchent à s'adapter à l'évolution du langage relatif à l'immigration et s'appliquent à utiliser les termes exacts pour désigner les immigrés ou enfants d'immigrés afin de ne pas créer de confusion.

En Espagne, comme nous l'avons écrit plus haut, les journalistes tendent à utiliser des termes génériques « immigrés », « migrants » ou « marocains » pour désigner les personnes d'origine étrangère, ce qui laisse à penser qu'ils prennent moins de précaution. Par exemple, une personne d'origine étrangère résidant en Espagne depuis des années et ayant obtenu la nationalité de ce pays ne peut être considérée comme « migrante » ou « immigrante », mais comme citoyenne espagnole, l'origine et la religion pouvant être ajoutée ensuite si nécessaire. Ces procédés simplistes peuvent non seulement blesser ces personnes et les ramener systématiquement à la condition d' « illégal », mais également apporter une vision simpliste et menaçante de l'immigré.

Un exemple concret est cette expression utilisée pour désigner un citoyen français ayant pour religion l'Islam :« Un français de confession musulmane » qu'on trouve de plus en plus dans la presse et qu'on entend fréquemment dans les débats télévisés ou aux informations. Ce terme est précis et ne stigmatise pas la personne concernée. Pendant tout le processus de recherche au sein des journaux espagnols, aucun terme similaire n'a été trouvé.

Le journaliste espagnol Tomas Delclos, dans son article « La inmigración y el lenguaje » publié en juin 2013 dans El Pais, cite Javier de Lucas, professeur de philosophie du droit et chercheur à l'Institut des Droits de l'Homme de l'Université de Valence. Ce dernier considère qu'il n'est pas nécessaire d'atteindre la neutralité du langage mais qu'il faut essayer d'utiliser des termes décrivant avec précision des situations juridiques et sociales. Il constate que le terme « immigrant » est généralement appliqué aux personnes qui, en plus de l'être, ont de

faibles revenus. Selon lui, un cadre supérieur ou un footballeur étant venu travailler en Espagne ne sera jamais considéré comme un immigrant.

L'un des objectifs du journalisme est de lutter contre la xénophobie et de défendre les droits des immigrants. Selon l'auteur de l'article, Tomas Delclos, de nombreux messages de lecteurs reprochent aux journalistes l'emploi de termes qu'ils considèrent inappropriés pour définir ces personnes, notamment lorsqu'elles ont obtenu la nationalité espagnole ou qu'elles sont nées en Espagne. Sans tomber dans l'emploi de paraphrases incompréhensibles afin de respecter le politiquement correct, il affirme qu'il est important de réfléchir sur l'emploi de formules telles que « immigrants de seconde génération », « sans papiers » ou « étrangers ayant la double nationalité ».

Il y a quelques années, le cahier des charges du quotidien espagnol *El País* interdit l'utilisation de l'expression « immigrant illégal » et propose comme substitut « immigrants sans papiers » ou « immigrants en situation illégale ». Selon l'auteur, il s'agit là d'effacer la connotation criminelle présente dans le terme « illégal » en décrivant la situation administrative de la personne concernée.

Un autre concept également critiqué est celui de « immigrant de seconde génération ». Selon Nur Farah, "L'expression en elle-même est incorrecte: les fils et petit-fils d'immigrants ne sont pas des immigrants de seconde ou de troisième génération. Ils n'ont jamais immigré." En guise d'alternative, Rosa Aparicio, sociologue à l'Institut de Recherche Universitaire Ortega y Gasset, propose les formules « les enfants d'immigrants », « les jeunes de seconde génération » ou tout simplement « la seconde génération ». L'utilisation de la formule « immigrant de seconde génération » implique la stigmatisation car elle dénote la condition d'immigrant de la personne. La sociologue affirme que les expressions « sans papiers » ou « irréguliers » ne sont pas méprisantes et ont été adoptées afin d'éviter d'employer des termes comme « illégal », qui lui est méprisant et imprécis. Selon elle, le terme « sans papiers » est également une imprécision mais il est toléré car si on ne l'utilisait pas, il n'y aurait aucune façon de désigner ces personnes. Il est clair que les termes « irréguliers » et « illégaux » sont distincts. L'expression « sans papiers » est plus vaste car elle comprend les réfugiés qui, d'un point de vue juridique, sont une figure différente.

Javier de Lucas, lui, rejette le concept de « seconde génération », même s'il admet qu'il est difficile de s'opposer à une description sociologique relative aux enfants d'immigrants. Il utilise « enfant d'immigrant » comme alternative, afin d'éviter de parler de seconde génération. Selon lui, nous sommes tous en quelque sorte des immigrants, car l'immigrant est celui qui se déplace et s'installe.

Autre des expressions qu'il rejette, « étranger ayant la double nationalité », dont l'utilisation est critiquée par certains lecteurs car il est évident que si un individu a la nationalité espagnole, il n'est pas un étranger. « Utiliser ce terme est une façon de le tenir à l'écart, sans reconnaître pleinement son intégration. Il s'agit de personnes ayant la double citoyenneté ou nationalité ». Javier de Lucas, comme alternative à « illégal », propose l'expression « en situation illégale », plus correcte selon lui, car une personne n'est pas illégale, c'est sa situation qu'il l'est. Il préfère également utiliser le terme « irrégulier » qui évite d'associer

l'immigrant à la délinquance, même si ce terme dérange certains lecteurs. L'auteur de l'article conclut que le fait de continuer à appeler « immigrants » des personnes installées dans le pays depuis plusieurs années peut se révéler abusif car cela suppose de définir sa condition sociale à partir d'une seule action, c'elle d'immigrer, qui peut avoir eu lieu il y a des années, et suppose qu'on leur attribue une identité socialement stigmatisée.

En Espagne, le débat autour de la façon dont on doit désigner ces personnes commence à se développer mais il est beaucoup plus récent, cela du fait de l'histoire beaucoup plus récente et dense de l'immigration en Espagne.

## Conclusion

Tout au long de cette étude, nous avons analysé le discours de la presse espagnole et française pour désigner les immigrés d'origine arabe. Pour cela nous avons étudié l'histoire de l'immigration arabe dans les deux pays, nous avons parcouru des articles de linguistes sur le discours de la presse pour désigner les immigrés et nous avons tenté de démontrer que les antécédents historiques d'un pays ont une influence sur le traitement médiatique de l'immigration.

L'hypothèse que nous avons soulevé au début de l'étude a été vérifiée : l'influence de l'histoire est bien présente dans le traitement de l'immigration par la presse. Il a été démontré qu'en France, l'histoire de l'immigration arabe étant plus ancienne et plus sensible, la presse recourt à un traitement médiatique plus important en termes de volume et plus approfondi en termes de diversité de la terminologie utilisée. L'Espagne a connu l'immigration de façon beaucoup plus récente et dense que la France mais la thématique de l'immigration y est également très présente dans la presse, en raison notamment des nombreux faits divers concernant les immigrants maghrébins et africains qui tentent de se rendre en Europe. En ce sens, nous avons remarqué un nombre plus important d'articles de type faits divers en Espagne et plus d'articles explicatifs et détaillés dans les journaux français.

Un des objectifs de l'étude était de déterminer si les journaux, en fonction de leur orientation politique, traitent la thématique de l'immigration de façon distincte. Nous avons pu constater que c'était bien le cas, car sur l'ensemble de la période étudiée, un nombre plus important d'articles portant sur l'immigration a été observé dans *El País,* quotidien de ligne éditoriale démocratique. Dans ce journal, les articles transmettent l'information nécessaire et l'analysent dans des articles longs et qualitatifs. Les journalistes d'*El País,* pour se référer aux immigrés et de façon plus générale, à l'immigration, emploient des termes variés et adaptés aux contextes. Quant au quotidien de tendance conservatrice et monarchiste *ABC,* nous avons remarqué un nombre d'articles publiés moins important que dans *El País,* et ces articles sont de type faits divers, ils sont généralement courts et se contentent de résumer les informations principales des faits. Les termes utilisés par les journalistes sont génériques et se répètent. En ce qui concerne les journaux français, il n'a pas été constaté de réelle différence, les deux quotidiens traitent le sujet plus ou moins de la même façon, et les articles sont généralement approfondis même s'il s'agit de faits divers. Cependant, nous avons observé une diversité des termes employés plus importante dans Libération, journal de centre-gauche.

L'autre axe d'étude de ce mémoire était de déterminer si les attentats commis en Espagne (le 11M à Madrid en 2004) et en France (Charlie Hebdo à Paris en 2015) ont eu un impact sur le traitement de l'immigration arabe dans la presse. Il s'est avéré qu'il n'y a pas de différence significative dans l'avant/après attentats quant au choix des termes. Néanmoins, le débat autour de l'immigration et de la façon dont on désigne les immigrants s'est développé dans les deux pays, et en particulier en France où il a pris une importance considérable dans les médias après les attentats de Paris.

Cette étude vise également à démontrer l'importance du rôle du traducteur et/ou interprète dans les services publics quant à la transmission de l'information: plus qu'un traducteur ou in interprète, le professionnel de la TISP est un médiateur culturel, il se charge d'établir des ponts entre les deux cultures en question et se doit de les connaitre en

profondeur. Un de ses rôles est de s'informer en permanence de l'évolution des sociétés et des langues avec lesquelles il travaille et de s'adapter aux changements et à l'évolution de celles-ci.

L'ensemble des questions que nous avons soulevé dans cette étude et auxquelles nous avons répondu nous permettent d'obtenir une vision plus générale du sujet. Ces recherches nous permettront de comprendre les sociétés dans lesquelles nous vivons et les changements auxquelles elles se soumettent. L'immigration est un phénomène qui transforme autant les sociétés de départ que les sociétés d'accueil, et les médias sont là pour nous apporter les informations nécessaires. Les traducteurs, interprètes et médiateurs culturels sont là pour faciliter les liens entre les pays concernés par ces transformations. Ainsi, les médias et les professionnels de la traduction et de l'interprétation dans les services publics peuvent contribuer à améliorer la perception de l'immigration et des migrants par la société et favoriser leur intégration.

## Bibliographie

### I) Histoire de l'immigration arabe en Espagne


- Colectivo Ioé (2000) "L'immigration étrangère en Espagne", dans *Colección Estudios Sociales* (numéro 1). Barcelone : Fundación La Caixa.

- Naranjo Ramirez, José (2008) « Espagne: de l'émigration à l'immigration ».

- GozálvezPérez, Vicente « L'immigration étrangère en Espagne » (1985-1994), dans: *Revue européenne des migrations internationales*. Vol. 12 N°1 (pages 11 à 38).

[illegible]

- Robin, Nelly (1996) *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, Editions ORSTOM.

- Jamet, Jean-François (2006) « L'Union européenne et l'immigration » dans *Questions d'Europe* (numéro 42)

- Bülent, Kaya (2002) *Une Europe en évolution : les flux migratoires au 20ème siècle*, Council of Europe.

- Khachani, Mohamed (2011) "Simposio internacional: Inmigración y Globalización. Los migrantes marroquíes en España"

- Institut National d'Etudes Démographiques, « Les migrations: France, Europe, Monde ». Disponible sur http://www.ined.fr/fr/ressources-methodes/dossiers-thematiques/migrations-france-europe-monde/ [Consulté le 19 juillet 2005]


### II) Histoire de l'immigration arabe en France


- Institut du monde arabe (2002) « L'immigration arabe en France », dans *IMA Exposition* (numéro 21)

- Aissaoui, Rabah (2006) « Le discours du Mouvement des travailleurs arabes (MTA) dans les années 1970 en France », dans *Immigration et marché du travail* (numéro 1263), septembre-octobre 2006.

- Lamchichi, Abderrahim (1999), « L'immigration marocaine en France, changements et ruptures », dans Confluences Méditerranée (numéro 31), automne 1999.

- Ageron, Charles-Robert (1985), « L'immigration maghrébine en France [un survol historique] », dansVingtième Siècle. Revue d'histoire (numéro 7), juillet-septembre 1985, pages 59-70.

- Vie publique, (2010) *Chronologie : histoire de l'immigration en dates.* Disponible sur : [illegible] [Consulté le 30 mai 2015]

- « Les dates-clés de l'immigration en France » dans Le Monde (06/12/2002). Source : La Documentation française.

- Chabrun, Laurent (2012)« Les vrais chiffres de l'immigration en France » dans *L'Express*. Disponible sur http://www.lexpress.fr/actualite/societe/immigration-ce-qu-il-faut-retenir-des-chiffres-de-l-insee_1172299.html [Consulté le 15 mai 2015]

- Noiriel, Gérard (2014)*Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle)*, Editions Fayard.

- Bokbot Mohamed Moha et Ali Faleh (2010) « Un siècle d'émigration marocaine vers la France : aperçu historique ».

**III) Le discours de la presse espagnole et française pour désigner les immigrants.**

- El-Madkouri, Mohamed (2006) "El Otro entre Nosotros: el musulmán en la prensa", en Convivir *Sin Racismo: Medios de comunicación e inmigración*. Murcia: Convivir Sin Racismo.

- Van Dijk Teun A. (2005) « Le racisme dans le discours des élites », dans *Multitudes* (numéro 23). Editeur : Assoc. Multitudes. 220 pages.

- Martin Corrales, Eloy (2002), « La imagen del magrebí en España. Una perspectiva histórica, siglos XVI-XX ». Barcelona: Editorial Bellaterra, 248 pages.

- Rodrigo Alsina, Miquel (2006) "El periodismo ante el reto de la inmigración", dans*LARIO, Manuel (coord.): Medios de comunicación e inmigración*. Murcie: Gallegraf, pages 37-58.

- GIRÓ, Xavier et JARQUE, José Manuel (2006): "Prensa escrita e inmigración: Estudio sobre la opinión de los diarios sobre la inmigración procedente de fuera de la Unión Europea y sobre la cobertura informativa de conflictos destacados que tienen relación con ella (Octubre 1999-Junio 2002)" dans Zer (numéro 20) pages 251- 270.

- Rodrigo Alsina, Miquel (1999, "La comunicación intercultural" Anthropos Editorial, 270 pages)

- Hailon, Fred (2012) "Figure de l'hétérogène: l'immigré dans la presse" dans *Dire : Analyse du discours médiatique sur l'immigration* (numéro1)

- Sartori, Giovanni (2001) "La sociedad multiétnica. Pluralismo, multiculturalismo y extranjeros", dans Sociológica (numéro 47) pages 279-286.

- Santamaria Enrique (2002) "Inmigración y barbarie. La construcción socialy política del inmigrante como amenaza"

- Contreras, Fernando R. (2004, *Culturas de guerra: medios de información y violencia simbólica*. Madrid: Catédra.

- Valenzuela, Javier (1er abril 2004) "Cómo luchar contra Al Qaeda" dans *El País*.

- Mora, Miguel (29 mars 2004) "El terrorismo es fascismo, no religión" dans *El País*.

- Fallaci, Oriana (novembre 2004, La force de la raison. Monaco : Editions du Rocher)

- Consell de l'Audiovisual de Catalyuna (novembre 2010) "Recomendaciones del CAC", Barcelone.

- BLION Reynald, FRACHON Claire, G.HARGREAVES Alec, HUMBLOT Catherine, RIGONI Isabelle (juin 2006) « La représentativité des immigrés au sein des médias. Bilan des connaissances » dans *Marché d'études Appel d'offres du FASILD*(lot numéro 1)

- Gastaut, Yvan (1997-1998) « L'irruption du thème de l'immigration dans les médias » dans *Confluences Méditerranée* (numéro 24)

- Gastaut, Yvan (2001) « L'opinion française face à l'immigration depuis 1945, permanences et évolutions »

- Nash, Mary (2005): *Inmigrantes en nuestro espejo: inmigración y discurso periodístico en la prensa española*, Icaria Editorial

- Delclos, Tomas (2013) « La inmigración y el lenguaje" dans El País du 16 juin 2013. Disponible sur http://elpais.com/elpais/2013/06/14/opinion/1371204851_881631.html [Consulté le 4 août 2015]

- Roca Parés, Albert (2003) *Perspectivas de la inmigración en España: una aproximación desde el territorio*, Icaria Editorial

- Christian Bosseno, « 200 téléastes français » dans *Cinémaction*, hors-série, février 1989, page 485

**IV) La Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos (TISP)**

- GRUPO COMUNICA (2007) "Informe sobre la situación actual de la interpretación para los Servicios Públicos en España, Université d'Alcalá". Disponible sur http://www3.uah.es/traduccion/pdf/informecomunica2abril07.pdf [consulté le 15 juin 2015]

- Hicheri, Leila (2008) "Traducción e interpretación en instituciones públicas" en *Centro Virtual Cervantes*

- Gonzalez, Luis et Las Heras, Carmen (2010) "La traducción y la interpretación contra la exclusión social" Disponible sur http://ec.europa.eu/spain/pdf/actas-jornada-traduccion-y-la-interpretacion-contra-la-exclusion-social-1-octubre-2010_es.pdf [Consulté le 1 juillet 2015]

- Emission télévisée « Des paroles et des actes » du 23 janvier 2015 disponible sur le site Francetvinfo http://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/des-paroles-et-des-actes/video-ne-nous-appelez-pas-les-musulmans-de-france-clame-la-militante-najoua-arduini-elatfani_804663.html [Consulté le 8 juillet 2015]

- Emission de radio « Bourdin Direct » diffusée le 12 juin 2015 sur BFMTV. Disponible sur http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/michel-onfray-face-a-jean-jacques-bourdin-en-direct-554158.html [consulté le 15 juin 2015]

- VALERO-GARCÉS, CARMEN (2006) *Formas de mediación intercultural e interpretación en los servicios públicos. Conceptos, datos, situaciones y práctica*, Granada: Comares, 254.

- Organización Mundial de la Salud. «Migrations internationales, Santé et Droits humains», Genève, OMS, 2005.http://whqlibdoc.who.int/publications/2005/924256253X_fre.pdf . [Consulté le 10 juillet 2015]

- Navaza, Bárbara (2011) "Sociedad multicultural y demanda de traducción e interpretación: necesidades y carencias actuales" dans "Actas de la Jornada La traducción y la interpretación contra la exclusión social".

- Valero Garcés, Carmen et Gauthier Blasi, Laura (2010) « Bourdieu y la traducción e interpretación en los servicios públicos. Hacia una teoría social."

- Valero Garcés, Carmen & Guzmán Mancho Barés (eds.) (2002) *Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos: Nuevas necesidades para nuevas realidades/ New Needs for New Realities.* Alcalá de Henares: Université d'Alcalá.